

TEMPERATURE:
CHAUD AVEC
ORAGES

MONTREAL-MATIN

TROIS CENTS

Vol. XVII — No 75

SAMEDI, 29 SEPTEMBRE 1945

16 pages

5 MILLIARDS DE DÉPENSES PRÉVUES POUR CETTE ANNÉE

Déclarations de l'honorable Ilsley aux Communes, hier après-midi

Page 9



Mac s'est mis le nez un peu trop loin dans les affaires de quelqu'un d'autre, et a appris à ses dépens que le vieil adage était vrai. Bien que Mac se montra très prudent en regardant dans la boîte, V-J, la tortue ne voulait pas de curieux. Il sortit la tête de sa carapace et mordit le chaton au nez.



Le lieutenant J. H. Shores, à l'extrême gauche, de l'université d'Illinois, est photographié pendant qu'il donne un cours de psychologie afin de préparer le personnel de la marine américaine à la vie civile en temps de paix. La scène se passe à l'université de Barber's Point, à Pearl Harbor. A noter les mitrailleuses placées à divers endroits dans la salle.

Le bloc des petites nations devient menaçant à Londres

Page 3

La commission des ambulances voudrait une réunion des 32 chefs d'hôpitaux de la ville

Ayant durant près de trois heures questionné et écouté M. J.-H. Roy, président du conseil représentant les 32 hôpitaux de Montréal, la commission DesMarais, chargée d'améliorer le service d'ambulance à Montréal, a posé, à sa dernière séance, les jalons du programme qu'elle soumettra d'ici peu au comité exécutif pour rendre tangibles les résultats de son enquête.

Présidée par le leader du conseil, M. Pierre DesMarais, la commission a siégé, par exception, au bureau même de l'hôpital St-Luc, et groupait MM. Dave Rochon, J.-H. Gagné, G.-M. Pitts, E.-W. O'Flaherty et Georges Codin. Le maire Camillien Houde, à titre de membre ex-officio, rehaussait la réunion de sa présence. Assistaient également MM. Albert Gastonguay et Roland Barrette.

M. Roy ayant donné, statistiques en mains, le point de vue des dirigeants d'hôpitaux en matière de service d'ambulance, la commission a manifesté le désir de voir se réunir les chefs des 32 hôpitaux de la ville, pour que M. Roy leur transmette l'essentiel du travail fait jusqu'ici par cette commission d'enquête, et leur demande à quelles conditions ces divers hôpitaux, ou les plus importants d'entre eux, assumeraient de faire bénéficier la population de Montréal d'un servi-

ce d'ambulance adéquat. La Ville, apparemment, est disposée à transiger d'abord avec les hôpitaux, qui ensuite s'entendront avec des entrepreneurs particuliers pour les détails de ce service. Comme l'a déclaré le maire: "Quand il est question de la vie des citoyens; il n'y a pas à lésiner. La Ville paiera ce qu'il faut pour obtenir un service d'ambulance parfait. Pour les hôpitaux, il ne s'agit pas de faire de l'argent, ni d'en perdre".

Ce qui importe

Tout au long du débat, les commissaires ont insisté sur le fait que ce qui importe, c'est la rapidité du service. Les minutes comptent quand il y va de la vie des gens. Il faut réduire au strict minimum le laps de temps s'écoulant entre le moment d'un accident et celui où l'accidenté est admis à l'hôpital pour recevoir les premiers soins.

Comme la commission a pu en juger lors d'une alerte-surprise, le système en honneur à St-Luc est au point. Entre l'appel téléphonique reçu par l'hôpital et le départ de l'ambulance, avec interne à bord, il s'écoule une minute et demie. Si la circulation dans les rues n'est pas obstruée, les chances sont que l'ambulance revienne à l'hôpital en sept ou huit minutes dans les cas ordinaires.

Dispositif à choisir

La commission a déjà décidé de réclamer la création d'une centrale d'appels en cas d'accidents, et il reste encore à savoir si ces appels se feront par téléphone ou par le moyen d'un dispositif ajouté, par exemple, aux boîtes d'alarme à incendie. On tient en outre à ce que l'ambulance soit envoyée d'urgence sur réception d'appels de citoyens ordinaires. Jusqu'à maintenant, il semble que seuls les policiers puissent requérir le service d'ambulance, et des délais pénibles sont dus à cette restriction.

Des conseillers ont également réclamé que le directeur de la Police ordonne à ses constables, dans les cas d'accidents, d'alerter l'hôpital dès qu'ils atteignent le lieu de l'accident, après quoi ils peuvent faire leur enquête routinière, l'accidenté ne risquant plus de demeurer sans soins durant un temps dangereusement prolongé.

Incident déplorable

MM. Pierre DesMarais et Dave Rochon ont vigoureusement protesté contre un incident survenu il y a quelques jours, sur le chemin de la côte Ste-Catherine, alors qu'un accidenté a dû attendre plus de quarante minutes avant d'être secouru. Les constables accourus sur les lieux avaient dû participer à un vif échange de mots, avant d'alerter l'hôpital. Cette affaire aura d'ailleurs son écho en Cour.

Le Maire a émis l'opinion que nombre de retards, dans les cas d'accidents, sont dus à certain défaut de cohésion, les gens étant pris par surprise et ne sachant trop, quoi faire. Il y aura toute une éducation à faire dans le public pour familiariser chaque citoyen avec les mesures à prendre en de tels cas d'urgence. Il faudra, par exemple, que le numéro de téléphone de la centrale d'appels pour ambulance soit universellement connu. Chez les policiers, certaine campagne d'éducation est également nécessaire, comme le demandent les membres de la commission.

M. Roy a annoncé qu'il réunirait ses collègues dirigeants d'hôpitaux d'ici quelques jours et qu'il pourra faire rapport de leurs réponses faites aux demandes de la Commission, dans environ trois semaines. La commission se réunira alors.

Successeurs du Dr Oscar Mercier à l'Hôtel-Dieu

Les autorités de l'Hôtel-Dieu nous prient d'annoncer que le Service d'Urologie du regretté Professeur Oscar Mercier, est intégralement maintenu et qu'il continuera de fonctionner sous la direction conjointe des docteurs Jean-Paul Bourque et Jean-Paul Legault.

Ces deux médecins, assistants depuis de nombreuses années du Professeur Mercier, ont été magnifiquement formés et assureront la survivance de l'oeuvre de leur maître.

La fin tragique du docteur Mercier a provoqué des témoignages très émouvants de sympathie envers l'Hôtel-Dieu. Comme il n'est guère possible de remercier tous et chacun en particulier, les religieuses et les médecins de cet hôpital demandent au public de recevoir, par notre intermédiaire, l'hommage de leur vive reconnaissance.

Les trois principales questions étudiées par les propriétaires

Au cours de leur congrès qui aura lieu à Québec

Le contrôle de la location, les impôts municipaux et les crédits à la propriété urbaine, tels seront les principaux problèmes qui seront mis à l'étude lorsqu'aura lieu le congrès de l'Union des ligues de propriétaires, les 8 et 9 octobre prochains, au Château Frontenac, à Québec.

Le congrès s'ouvrira à 1 h., le lundi 8 octobre, par l'enregistrement des délégués, venant de toutes les parties de la province, et se terminera mardi soir, à 7 h., par un banquet où l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, sera l'invité d'honneur.

Lundi après-midi

L'après-midi de lundi sera consacré au discours du président de l'Union des ligues de propriétaires, M. De La Bruyère Fortier, n.p., ainsi qu'à l'adoption des autres rapports de routine, après que les délégués auront été reçus officiellement par S. H. le maire Lucien Borne, de Québec, et M. C.-J. Bédard, président de l'Association des propriétaires de Québec.

A cinq heures, il y aura réception par le lieutenant-gouverneur de la province, sir Eugène Fiset, à Spencerwood.

Programme de mardi

Les séances du lendemain s'ouvriront à dix heures du matin, par l'assemblée générale plénière, où sera soumis le rapport du président du comité du contrôle de la location. Ceux des présidents des deux autres comités seront soumis pendant l'assemblée plénière de l'après-midi. Vers cinq heures, aura lieu la réunion du nouveau conseil d'administration, et le soir, à 7 h., le grand banquet de clôture, où l'hon. Duplessis portera la parole.

Cycliste heurté par une auto

Un garçonnet, Claude Lesage, âgé de 12 ans, dont les parents demeurent au No 1865, rue Le Caron, à Ville-Emard, fut transporté d'urgence à l'hôpital Général de Verdun, vers huit heures, hier soir, souffrant d'une fracture du crâne et de la jambe droite.

D'après les renseignements recueillis auprès des agents du poste de police No 25 qui firent enquête sur les lieux, le jeune Lesage était monté sur sa bicyclette, lorsqu'à l'angle des rues Hadley et Dubois il vint en collision avec une auto conduite par M. John Ferreny, 34 ans, 3470, rue Kensington, à Notre-Dame-de-Grâce.

Mesures spéciales prises pour livrer la viande aux détaillants

C'est ce que déclare un porte-parole de la Commission des prix — Il doit être bien entendu que tous les coupons et jetons devront être exigibles

Un porte-parole de l'Administration du rationnement à la Commission des prix a déclaré hier que des mesures spéciales ont été prises pour faciliter la livraison de la viande aux détaillants.

"A la suite de la fermeture forcée des établissements durant la grève des bouchers, il existe une situation d'urgence à Montréal, a-t-il dit. Plusieurs détaillants n'ont pas reçu de viande des salaisons depuis lundi, alors que d'autres n'ont pas reçu leurs livraisons régulières. Conséquemment, beaucoup de magasins ont très peu de viande, et d'autres pas du tout, pour répondre en fin de semaine à la demande extraordinairement élevée.

"On a donc conclu des arrangements avec les salaisons et les autres fournisseurs de viande et, en conséquence, les livraisons aux détaillants s'effectuent sans interruption depuis hier midi et se continuent aujourd'hui.

"On épargne aucun effort, a précisé ce porte-parole, pour assurer aux Montréalais une provision de viande suffisante pour la fin de semaine."

Exiger les coupons

De son côté, le procureur régional de la Commission des prix, Me Armand Poupart, a fait, hier la déclaration suivante:

"Il est illégal, en vertu des règlements en vigueur, de vendre des viandes rationnées, y compris la viande, au consommateur sans exiger la remise de coupons valides, et la Commission des prix prendra les

mesures ordinaires pour mettre fin à ces transactions.

"La Commission étudie sérieusement les représentations que lui ont soumises diverses associations.

"Tous les règlements du rationnement sont en vigueur et doivent être observés, ceci avec la collaboration du public et des marchands."

Site probable des 2,000 logements projetés à Montréal

Si tous les projets en voie d'allocation pour la construction de maisons domiciliaires se concrétisent, le temps n'est pas loin où Montréal aura un surplus de logement, selon un membre du comité exécutif.

On a révélé, en effet, que Housing Enterprise of Canada, Limited, une entreprise financée par les compagnies d'assurance-vie, ont demandé à la ville de réserver deux sites pour la construction de mille logements dans la métropole; et que la Ligue du progrès civique a fait une démarche identique en prévision de l'érection de mille autres logements.

Ce commissaire a tenu à préciser que des mille logements que projette de construire Housing Enterprise of Canada, Limited, cinq cents doivent être érigés en bordure de la voie élevée du C.N.R., dans le nord de la ville, tandis que les autres seront probablement construits sur des terrains appartenant aux Chemins de fer nationaux, à l'angle des rues Iberville et Masson.

Les logements érigés en vertu du plan de la Ligue du progrès civique par ailleurs, doivent être situés rue Hochelaga, à proximité de la Pointe-aux-Trembles. On croit que ce corps public projette de se prévaloir de la Loi nationale du logement, ainsi que des règlements municipaux pour encourager la construction, dans la réalisation de ce projet.

Mort électrocuté dans une usine

Un ouvrier, à l'emploi de la "Canadian Utilities", dont l'usine est située au No 1405, rue Pierce, est mort électrocuté. Il s'agit de M. Mike Sulich, âgé de 40 ans, demeurant au No 3689, rue Saint-Dominique. L'accident est survenu vers 2 heures, hier après-midi. La victime fut transportée d'urgence à l'hôpital Western, où elle mourut quelques minutes après son admission. Le cadavre fut transporté à la morgue. La police ne possédait aucun rapport de cette affaire, hier soir.

Renversées par un tram

(DERNIERE HEURE)


Trois personnes furent blessées, dont deux très grièvement, dans un accident survenu à l'angle des rues Saint-Denis et De Castelnau, vers minuit, hier soir, en traversant la chaussée. Elles furent toutes trois transportées à l'hôpital Saint-Luc, où deux furent hospitalisées.

Il s'agit de Mme Adjuitor Dufort, 38 ans, 7291, rue Lajeunesse, de Mlle Antoinette, 48 ans, et Paulette Gariépy, 13 ans, demeurant à la même adresse. D'après les agents enquêteurs, les constables Ernest Provencher et Alphonse Labrie, de la radio-police No 39, les victimes furent heurtées par un tram, circuit No 68. Le sergent Ernest Banville, du poste No 29, rédigea le rapport.

De bonne heure, ce matin, on nous rapportait à l'hôpital que les deux premières victimes étaient dans un état assez grave.

Retour à l'heure solaire demain matin

Pour la première fois depuis six ans, les Montréalais reviendront à l'heure normale dimanche prochain, soit demain matin. Il faudra donc reculer d'une heure, cadrons, montres, horloges, à minuit, ce soir. Nous aurons ainsi une heure de plus pour notre sommeil. Les compagnies ferroviaires annoncent de leur côté que tous les trains arrêteront pendant une heure complète, à 2 heures, dimanche matin, d'un bout à l'autre du pays. Il en sera de même aux États-Unis, où le retour à l'heure normale, se fera demain, dimanche, le 30 septembre. Ne l'oublions pas: reculez donc d'une heure, la marche de notre vie!



CITE DE MONTREAL

PROCLAMATION

RETOUR

du

ROYAL CANADIAN ARTILLERY

7th Field
27th Anti-Tank
5th Anti-Aircraft
BATTERIES

(Première division)

Les autorités municipales engagent tous les citoyens à accueillir cordialement le R.C.A. (première division) qui nous revient après six années passées outre-mer.

Les vaillants officiers et soldats de ces unités, dont le courage a fait tant d'honneur à notre Ville, méritent entièrement notre plus chaleureuse bienvenue. Témoignons leur notre fierté.

Nous prions donc tous les citoyens de collaborer avec le Conseil municipal en accueillant chaleureusement ces valeureuses et célèbres unités. Les autorités municipales s'efforceront, de leur côté de recevoir chacune d'elles comme il convient.

CAMILLIEN HOUDE,
Maire de Montréal.

Le bloc des petites nations devient menaçant à Londres

Les petites puissances exigent d'être entendues dans les questions internationales — Impasse au conseil des ministres — La Grande-Bretagne serait favorable au bloc

LONDRES, 28. (B.U.P.) — Le conseil des ministres des Affaires étrangères doit faire face à la menace d'une révolte des petites nations aujourd'hui. Les représentants des cinq grandes puissances ont tenu une réunion privée aujourd'hui, et rien n'indique que la conférence soit sur le point de s'ajourner.

Le bloc des petites puissances, dirigé par le ministre des affaires extérieures de l'Australie, Herbert V. Evatt, gagne de plus en plus de terrain.

Le communiqué du jour dit que le conseil a discuté le mémoire français sur le contrôle et l'administration de l'Allemagne et a écouté des rapports des sous-comités sur des questions qui avaient déjà été discutées par les ministres.

Le conseil doit tenir une autre réunion demain matin, et on est d'avis que la session actuelle pourrait durer jusqu'à dimanche avant que la tâche difficile de tracer un communiqué final sur les résultats des entretiens soit complétée à la satisfaction de tous.

Dans l'intervalle, le représentant de l'Australie, le Dr Evatt a gagné à sa cause les hommes d'état non seulement des Dominions britanniques, mais de pays tels que la Grèce, qui est indignée pour n'avoir pas été invitée à participer aux discussions sur le traité de paix italien.

Bloc des Dominions

Evatt exige particulièrement que l'Australie ait une voix dans les discussions sur le Pacifique. Le problème japonais doit être entrepris par les ministres lors de leur prochaine session à la fin de novembre ou au commencement de décembre. Ses protestations ont eu un écho en Afrique du Sud, et à Ottawa le gouvernement canadien a exprimé le désir d'être représenté aux délibérations.

La Nouvelle-Zélande serait d'accord avec Evatt, et la Belgique ainsi que la Tchécoslovaquie l'appuient ardemment.

La Yougoslavie et les Pays-Bas ne se sont pas prononcés préférant attendre d'autres développements. Parmi les petites nations belligères, seule la Norvège se désintéresse d'un tel bloc.

La G.-B. favorable au bloc

Dans certains milieux qui sont associés de près au Foreign Office britannique, on rapporte que le gouvernement anglais appuie l'attitude des Dominions et en fait entendre que la Grande-Bretagne se déclarera favorable au bloc des petites nations même si la chose signifiait la disparition du principe de l'autorité des cinq grandes puissances, en transformant le conseil des ministres des affaires étrangères en une assemblée consultative de 12 membres ou plus.

Dans des milieux grecs bien renseignés on rapporte que la Grèce "serait très reconnaissante" si elle était invitée à se joindre aux délibérations.

"La Grèce fut le premier pays à relever le défi de l'Italie, rapporte-t-on. Les Grecs furent les premiers à remporter une victoire sur les Italiens en Europe et ils continuèrent de remporter victoire sur victoire pendant six mois, alors que les Britanniques combattaient seuls en Europe."

L'attitude grecque

Les Grecs sont d'avis qu'en tant que puissance méditerranéenne et voisine de l'Italie, avec des droits directs sur les îles du Dodécannèse, l'Albanie et des droits aux réparations de guerre, la Grèce doit être entendue dans les délibérations internationales ayant pour objet la Méditerranée.

Place pour le travail au conseil mondial

Paris, 28. (B.U.P.) — M. Sidney Hillman, chef de la délégation américaine à la conférence ouvrière mondiale, a demandé aujourd'hui une place pour le travail au conseil économique et social des nations unies. Il a demandé aussi que le travail soit représenté au conseil de contrôle allié pour l'Allemagne.

Hillman a demandé aussi aux délégués d'envoyer une commission en Allemagne afin de faire enquête sur les conditions économiques et sociales dans toutes les zones d'occupation. Michael Tarasov, membre de la délégation soviétique, s'est déclaré d'accord avec les propositions du délégué américain.

"La finance américaine est bien représentée aux commissions internationales qui traitent de haute politique, mais on ne peut dépendre de ces représentants pour faire appliquer toutes les clauses de la conférence de Potsdam", a dit Hillman.

"Les ouvriers allemands constituent la seule base sur laquelle on peut établir une démocratie libre. Je demande à la conférence de nommer une commission du travail au conseil économique et social des nations unies, qui a le pouvoir, de par la Charte, de se consulter avec des agences non-gouvernementales", ajouta Hillman.

Condition de la paix

Il a affirmé qu'en demandant une place pour le travail dans les conseils du monde, il ne faisait qu'exiger une condition d'une paix permanente.

"Trois des cinq grandes nations ont voté pour que le travail soit représenté à San Francisco, mais la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et des petites nations ont voté contre, dit-il. Ceci ne peut continuer, si nous avons un organisme mondial fort, permanent et assuré de fonctionner."

Le délégué Tarasov, en plus d'appuyer l'attitude de Hillman au sujet du travail, a demandé que la fédération mondiale du travail, qui doit être établie après l'adoption d'une constitution ici, condamne les régimes actuels qui existent en Espagne et en Argentine, et insiste sur la rupture des relations diplomatiques.

Réformes économiques suggérées aux Bermudes

Hamilton, Bermudes, 8. (B.U.P.) — Des réformes sociales et économiques qui révolutionneraient les Bermudes ont été proposées aujourd'hui par le gouverneur, Lord Burghley, après qu'il eût convoqué le Parlement colonial comme l'un de ses derniers gestes officiels avant la fin de son terme ici.

Il a demandé l'adoption de l'impôt sur le revenu, l'arbitrage dans les questions ouvrières, l'assurance-santé et les pensions de vieillesse, toutes choses qui seraient nouvelles ici.

La session, considérée comme l'une des plus extraordinaires dans l'histoire de cette colonie de la Couronne, fut marquée par des pompes et des cérémonies inusitées.

Le gouverneur a donné l'avertissement que des "courants puissants se font sentir dans les coins les plus reculés du monde et que la signification des changements apportés par la guerre n'a pas été reconnue par tous".

REPARATIONS COUTEUSES

Hamilton, Field, Calif. (B.U.P.) — Le président Sergio Osmena, des Philippines, a annoncé, aujourd'hui, que son pays demandera des réparations considérables au Japon.

La police de Berlin révèle le contenu du dossier d'Hitler

Documents sur Goering et Goebbels accompagnant ceux d'Hitler — Le rapport finissait brusquement en 1933 — Cinq apparitions en cour — Le Fuhrer cherchait à "copier" Mussolini

BERLIN, 28. (B.U.P.) — Des rapports de la police de Berlin révélaient aujourd'hui que pendant dix ans les autorités de cette organisation avaient surveillé étroitement un parvenu tapageur du nom d'Adolf Hitler, qui avait "pour triste manie, l'habitude de se ronger les ongles."

A côté du dossier d'Hitler, on remarquait ceux de deux autres personnages, connus sous les noms d'Hermann Goering et de Joseph Goebbels. Les documents débutaient au temps du mouvement bavarois de 1923 et se terminaient brusquement en 1933, à l'avènement du nazisme en Allemagne.



Hitler

Un inspecteur de police avait noté dans le dossier d'Hitler, son habitude de se ronger les ongles. Ce même agent qualifiait le "Mein Kampf" du Fuhrer du terme de "livre sordide". Hitler voulait se comparer sans cesse à Mussolini et cherchait par tous les moyens à lui ressembler, ajoutait-on dans son dossier.

Un rapport émis en 1931 révélait de source fiable qu'Hitler n'était pas bien renseigné sur son parti depuis que celui-ci s'était développé. Le Fuhrer était dominé par une clique qui préférait ne pas le mettre au courant de tout.

A son tour, Goebbels dut com-

ment. Après l'année 1927, la seule accusation portée contre lui consistait en des reproches parce qu'il avait utilisé un permis d'auto illégal. Pour cette offense, il fut condamné à payer cinq marks d'amende et un jour de prison.

Un rapport émis en 1931 révélait de source fiable qu'Hitler n'était pas bien renseigné sur son parti depuis que celui-ci s'était développé. Le Fuhrer était dominé par une clique qui préférait ne pas le mettre au courant de tout.

Un inspecteur de police avait noté dans le dossier d'Hitler, son habitude de se ronger les ongles. Ce même agent qualifiait le "Mein Kampf" du Fuhrer du terme de "livre sordide". Hitler voulait se comparer sans cesse à Mussolini et cherchait par tous les moyens à lui ressembler, ajoutait-on dans son dossier.

Un rapport émis en 1931 révélait de source fiable qu'Hitler n'était pas bien renseigné sur son parti depuis que celui-ci s'était développé. Le Fuhrer était dominé par une clique qui préférait ne pas le mettre au courant de tout.

SERVICES AMÉLIORÉS

A partir des dates mentionnées, les restrictions sur le transport des passagers à ou de certains endroits seront levées des services desservant les parcours suivants :



En vigueur le 30 septembre, 1945

MONTREAL

LACHUTE — HULL

Les passagers se rendant à Lachute ou en revenant pourront prendre place à bord de tous les autobus accomplissant le trajet Montréal - Lachute - Hull.

En vigueur le 3 octobre, 1945

MONTREAL — STE-AGATHE ST-JOVITE — LAC TREMBLANT

(D'ACCORDEMENT A ST-JEROME, POUR ST-HIPPOLYTE ET A STE-AGATHE POUR ST-ADOLPHE DE HOWARD)

Par suite de la levée des restrictions sur les voyages locaux, il sera possible d'apporter une amélioration substantielle aux services de fin de semaine, pour les points entre St-Jérôme et Ste-Agathe, tant sur la vieille que sur la nouvelle route de ce trajet (Shawbridge, Piedmont, Ste-Adèle, Val Morin et autres).

Pour plus amples informations appelez

PL. 7141



1188, rue Dorchester Ouest, Montréal

Braden se montre optimiste au sujet des affaires d'Argentine

Le sous-secrétaire d'état américain vante "le bel esprit" des Argentins — Braden vient occuper son nouveau poste à Washington — Le régime militaire appliqué en Argentine ne serait que temporaire

WASHINGTON, 28. (B.U.P.) — Le sous-secrétaire d'état américain Spruille Braden a révélé aujourd'hui qu'il était optimiste relativement à la situation en Argentine, à cause "du bel esprit de la population argentine."

Braden est arrivé à Washington vers cinq heures du soir, heure de l'est, afin d'assumer ses nouvelles obligations et se charger des affaires de l'Amérique latine, après avoir passé quatre mois en Argentine comme ambassadeur libre de parole des Etats-Unis.

Dès son arrivée par avion, Braden s'empressa de rendre hommage au peuple d'Argentine, sans mentionner d'aucune façon le gouvernement argentin qui a recommencé une vague de mesures anti-démocratiques.

En même temps que l'ambassadeur arrivait aux Etats-Unis, le bureau des Affaires étrangères de l'Argentine émettait une affirmation pour annoncer que le gouvernement avait été forcé de rétablir l'état de siège "afin d'assurer l'ordre et la tranquillité publiques". La même déclaration affirmait que les récentes mesures du gouvernement n'étaient que temporaires.

Propos de Braden

"Je ne puis assez exprimer mon

appréciation et ma gratitude au peuple argentin, a-t-il révélé, et plus particulièrement mon espoir que les Argentins comprennent que les Argentins sont par nature démocrates et nos amis sincères".

Braden est arrivé quelques heures à peine après que le sénateur Théodore F. Green (de Rhode-Island) eût conféré avec le président Truman. Il laissa entendre qu'il se pourrait que Truman ait l'intention d'effectuer quelque changement concernant l'Argentine et ses relations avec les Nations unies. Cette déclaration coïncide avec les nouvelles demandes du Congrès pour l'application de sanctions diplomatiques et économiques contre le régime d'Edilmiro Farrell, à Buenos Aires.

Braden refusa de commenter sur les moyens qu'il croit que les Etats-Unis et les autres républiques d'Amérique devraient prendre. Avant d'occuper son nouveau poste, Braden s'entretiendra avec le président Truman et le secrétaire d'Etat Dean Acheson.

Tél. PL. 5565 973 St-Georges MONTREAL

Laurentide Auto Electric Reg'd

Réparations électriques et mécaniques

PAUL BROSEAU, prop.

MONTREAL-MATIN

Publié et imprimé par La Fédération des Journalistes Canadiens Incorporez
1124 est. rue Marie-Anne MONTREAL Téléphone FAI 1171

MONTREAL ET VILLE		PROVINCE	
12 MOIS	\$9.00	12 MOIS	\$6.00
6 "	4.50	6 "	3.25
3 "	2.25	3 "	2.00

Payable d'avance, par mandat postal ou chèque au pair à Montréal.
En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

MONTREAL, SAMEDI, 29 SEPTEMBRE 1945

Maintenant le calme revenu...

Les bouchers ont rouvert leurs étaux et le calme est revenu à Montréal. Vraisemblablement, les bouchers ont constaté que leur grève avait pris une tournure tragique — qu'ils déploraient les tout premiers — et que certains éléments peu désirables étaient intervenus à la faveur de la grève pour provoquer des troubles excessivement dangereux de conséquence. Les débardeurs eux aussi ont repris le travail.

Maintenant le calme revenu, nous espérons que les autorités compétentes comprendront qu'il est de leur devoir de faire l'impossible pour abolir le rationnement ou le rendre moins sévère et surtout qu'elles cesseront d'exiger des marchands, bouchers ou autres, qu'ils deviennent des percepteurs et des fonctionnaires de l'Etat, en même temps que d'excellents comptables.

La population est mécontente du rationnement mais les bouchers, eux, sont surtout mécontents du système archi-compliqué qu'on leur impose. Une fois pour toutes, le gouvernement devrait songer à faciliter plutôt qu'à compliquer la tâche de ceux qui, bénévolement, se chargent d'être ses percepteurs et ses agents. Mais pour l'instant, qu'on s'occupe d'étudier le problème du rationnement de la viande (pourquoi pas aussi des autres produits alimentaires?) afin que le public soit satisfait.

Une autre leçon qui se dégage de ces quatre jours d'inquiétude et de troubles, c'est la nécessité d'un corps de police beaucoup plus considérable dans notre ville. La période de transition pourra, malheureusement, nous valoir bien des ennuis du genre de ceux que nous venons de connaître et il importe qu'en toutes circonstances le maintien de la paix soit assuré.

Finie la récupération

M. Roger Charbonneau, le surintendant provincial de la Récupération nationale nous annonce que les activités de cet organisme cesseront le 30 septembre. "Nous avons lieu de croire, écrit-il, que les canaux réguliers du commerce et de l'industrie pourront désormais s'occuper adéquatement de tout programme de récupération".

La Récupération a été à l'oeuvre durant quatre ans et six mois. Elle a obtenu l'entière collaboration des citoyens et sa contribution à la victoire a été fort appréciable.

Le fait que l'on ne s'occupera plus de récupération ne doit pas signifier, cependant, qu'il est maintenant permis de gaspiller. Prenons plutôt la bonne habitude de voir à ce que toute chose utilisable soit utilisée de la façon la plus avantageuse possible: il y va de notre intérêt personnel.

Combien de fois ne nous a-t-il pas été donné d'entendre des Européens s'exclamer de stupeur en voyant tout ce que nous gaspillons. Ne pas gaspiller ne signifie pas se priver, pourtant.

La vente de pommes

La vente de pommes du club St-Laurent-Kiwanis est maintenant une tradition annuelle. La vente dans les rues a lieu aujourd'hui et pas moins de deux mille vendeurs ambulants seront à l'oeuvre dans les rues de la métropole. La population les encouragera

Publication de notre "Annuaire statistique"

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'hon. Paul Beaulieu, de qui relève le Bureau provincial des Statistiques, vient d'autoriser la distribution de "l'Annuaire statistique" de la province.

L'édition 1944 de "l'Annuaire" offre au lecteur des rubriques habituelles, mais dans des cadres quelque peu modifiés.

Non seulement maintes modifications ont été apportées cette année dans les titres des chapitres, la disposition et la distribution de l'information statistique, mais l'ensemble du volume a été remis sur le métier. Les chapitres ou sections Colonisation, Démographie, Santé Publique et Bien-Être Social, Agriculture, Pouvoir d'emprunt municipal, Bureau de placement et Assurances ont été refaits.

En plus du résultat des dernières élections provinciales, "l'Annuaire" de cette année publie la nomenclature des députés des comités provinciaux depuis 1867. Cette information n'avait pas été donnée depuis 1939.



Le col. John Harlan Amen, ancien avocat de la poursuite, à New-York, a été nommé investigateur en chef de la Commission des Crimes de guerre. Son travail consiste à compiler les preuves aux procès des criminels jugés par cette Cour spéciale.

Prisonniers de guerre libérés

Voici une liste de prisonniers de guerre libérés que vient d'émettre le ministère de la Défense nationale, de laquelle nous avons extrait les noms des Canadiens-français du pays, ainsi que des autres Canadiens de Montréal et de la Province. Les autorités militaires ont déjà avisé les parents.

Régiment de Québec:

Le soldat Ernest Irwin Bennett, Bishoptown, Qué.; le soldat Edgar Daigle, West Bathurst, N.B.; le soldat Irvin Garnet Doody, Bougainville, Qué.; le soldat Ferdinand Wilson, rue Arena, Jonquière, Qué.; le soldat Alexandre Joseph, Paspebiac Ouest, Qué.; le soldat John Levitt, 25 rue Esplanade, Sherbrooke; le soldat Frank McColm, New Carlisle, Qué.; le soldat Harry McIver, Scotstown, Qué.; le soldat Joseph Robert McNaughton, Mata-pédia; le soldat Francis Robertson, Maria, Est, Qué.; le caporal Melvin Roberts, Peninsula, Qué.; le soldat Laurence Ross, Cookshire, Qué.; le soldat Leslie Walter Shore, Rigervend, Qué.; le soldat Stanley Walter Wright, 36 11e Ave, Lachine.

Régiment du N.-Brunswick:

Le soldat James Maxwell Irvine, St-Alexis Station, Qué.

Le soldat Arthur Joseph Ambrose, Wood Mountain, Sask.

Régiment de Saskatchewan:

Le soldat Emile Bertulli, 605 Ave

Régiment de Manitoba:

William, Winnipeg, Man.; le lance-caporal Richard Dame, Shepherd, Michigan; le soldat Maurice André La Pointe, 1109 Ave Saskatchewan ouest, Portage La Prairie, Man.; le soldat Henri Pierre Miron, 431 rue Aulneau, St-Boniface, Man.

Les héritiers doivent payer les dommages

L'hon. juge J. L. Loranger, siégeant hier, en Cour supérieure, a rendu jugement sur une action en dommages où les héritiers du défunt ont été condamnés à payer les dommages réclamés par le demandeur.

Il s'agit de la cause Goyer vs Powell. Le défendeur J.-A. Poyel, le 20 mai 1941, conduisait sa voiture sur la route nationale entre St-Adèle et Ste-Marguerite des-Monts. Il heurta au passage le fils mineur d'Emile Goyer, le demandeur. Ce dernier intenta une action au montant de \$2,479.72, au nom de son fils.

Dans l'intervalle le défendeur décéda et les héritiers lui furent substitués dans cette action. La Cour accorde une somme de \$1,200, plus les frais de la cause à Goyer.

Dans un second jugement, rendu hier, le juge Loranger condamne également Arthur Lambert à verser \$213.21 à Adélaïde Rouilland, en dommages résultant d'un accident survenu entre les voitures des deux parties le 27 septembre 1942, rue Marie-Anne.

La Cour maintient que: La mort en ne respectant pas les règlements de la circulation, avait causé l'accident.

D'où le maintien de l'action.

et se montrera généreuse car elle connaît, depuis longtemps, les oeuvres bienfaisantes accomplies par les Kiwanis.

Chaque année, le club St-Laurent-Kiwanis distribue quelque cent mille dollars à différentes institutions, notamment celles s'occupant de l'enfance malheureuse, sous la forme de dons en argent ou en marchandises. Si nous voulons que ces largesses se continuent, il nous faut aujourd'hui acheter des pommes de Kiwanis: Personne n'y manquera.

Refus de la Ford de prendre part à cette conférence à Windsor

Ottawa, 28. (B.U.P.) — L'hon. Humphrey Mitchell a révélé à la Chambre des Communes cet après-midi que la compagnie Ford de Windsor a refusé d'assister à une conférence avec des représentants de l'Union des ouvriers de l'automobile, le ministre fédéral du Travail et le ministre du Travail d'Ontario avant que les piqueteurs aient quitté les bureaux de la compagnie, à Windsor.

Mitchell dit à la Chambre qu'il avait invité la compagnie à le rencontrer avec le ministre du Travail d'Ontario et des représentants de l'union, le premier octobre, à Windsor. L'union n'a pas encore répondu à cette invitation mais elle a fait entendre, d'après des rapports de presse, qu'elle enverrait des représentants.

Le président de la compagnie Ford a répondu par télégramme au ministre du Travail que l'union des grévistes fait un piquetage illégal devant les bureaux de la compagnie à Windsor, que des employés de bureau sont empêchés de se rendre à leur travail. Il souligne également que les grévistes paralysent la tâche de reconversion de la compagnie et de cancellation de contrats de guerre.

M. Campbell souligne dans son télégramme que si la compagnie acceptait de prendre part à cette réunion, elle reconnaîtrait "ce piquetage illégal de l'union" et il dit que la compagnie n'assistera à la réunion que lorsque le piquetage illégal cessera.

Reprise des cours du soir aux Arts et Métiers le 9 octobre

Les cours du soir destinés aux apprentis, aux employés d'usines et aux contremaîtres reprendront le 9 octobre aux Ecoles d'Arts et Métiers. Ces cours de perfectionnement, qui ont attiré près de 5000 personnes, l'an dernier, connaîtront vraisemblablement une popularité sans précédent, cette année, si on en juge par les nombreuses demandes de renseignements et de formulaires d'inscription qui sont déjà parvenues au bureau d'admission et aux différentes Ecoles d'Arts et Métiers de la province.

Les cours du soir, organisés par les Ecoles d'Arts et Métiers, s'adressent à tous ceux qui désirent compléter leurs connaissances théoriques et pratiques en certaines matières techniques et dans leur métier respectif. Ils comprennent ordinairement 40 leçons données à raison de deux par semaine.

Le programme d'études, comme celui des cours du jour, est caractérisé par une uniformité qui exclut cependant toute rigidité nuisible à la diversité des métiers et des industries. C'est ce qui explique que les spécialités enseignées varient avec les différentes écoles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces cours et les écoles où ils se donnent, on est prié de s'adresser au bureau d'admission des Ecoles d'Arts et Métiers, 35 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, téléphone: BELAIR 2858.

FLEUR GEANTE

Rawlins, Wyo. (B.U.P.) — Mme Naomi Benson de Rawlins se mérita tous les honneurs à une exposition de fleurs récemment lorsqu'elle présenta un pissenlit de 36 pouces de hauteur. La racine était longue de 8 pouces, ce qui portait la longueur totale à 44 pouces.



Le joyeux réveil

LA REPLIQUE DE LA BONNE
—Je ne puis pas me voir dans ce miroir Marie! Il est trop sale.
—Madame devrait m'en remettre.

Un rapport complet sur la grève sera soumis au ministre de la justice

L'assistant-commissaire Mead, de la Gendarmerie, a eu un long entretien à ce sujet avec Me Fernand Dufresne et M. J.-O. Héroux — "Red Tape" dénoncé par le président de l'Exécutif — M. Héroux explique pourquoi il est intervenu

Dès aujourd'hui, le ministre de la Justice, l'hon. Louis St-Laurent recevra un rapport complet sur la nature de la grève des bouchers, qui a pris fin aux petites heures hier matin, ainsi que sur la provenance des troubles qui sont survenus hier dans la métropole, heureusement réprimés par la police municipale.

L'assistant commissaire de la Gendarmerie Royale à Ottawa, M. M. Mead, a eu, hier après-midi, une longue entrevue avec le directeur de la police municipale, Me Fernand Dufresne, ainsi qu'avec M. J.-O. Héroux, gérant général de l'Association des distributeurs de viandes, Inc., afin d'obtenir tous les renseignements requis pour la préparation de son rapport au ministre de la Justice.

S.H. le maire, M. Camillien Houde, s'est dit des plus satisfait de la cessation de la grève des bouchers, tandis que le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, a tenu à féliciter la police municipale pour sa ferme attitude devant les manifestants.

Eloges à la police

"La police a eu le dessus, sans intervention de personne", a-t-il déclaré. Je n'ai que des éloges à lui adresser, et la population a lieu d'être fière de son corps constabulaire. M. Asselin a tenu à insister sur le fait que les autorités municipales n'ont pas pris position sur le bien-fondé du rationnement

de la viande. "Nous avons pour mission de rétablir l'ordre", a-t-il expliqué, "et nous avons vu à ce que la loi fut respectée". M. Asselin a ajouté que la ville se tient prête à faire face à toute nouvelle difficulté qui pourrait surgir, bien que le calme semble rétabli ce matin.

L'incident décisif

Sans sous-estimer l'influence de l'intervention du maire, et des démarches de M. Héroux, le président du comité exécutif demeure convaincu que la rixe d'hier après-midi en face du magasin Eaton, où deux agents ont été blessés, dont un grièvement, a le plus contribué à mettre fin à la grève. Quand ils ont décidé de fermer leurs établissements, a-t-il déclaré, les bouchers n'avaient pas prévu les conséquences de leur geste. Ce n'est qu'après cet incident malheureux qu'ils ont constaté qu'ils étaient allés un peu loin. Sans cet incident, aucun discours n'aurait pu les faire revenir sur leur décision.

(suite à la page 8)

Trois nominations à la Chambre des Jeunes

A leur réunion hebdomadaire tenue aux bureaux de la Chambre, les membres du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce des Jeunes ont fait des nominations importantes. Ils se sont adjoint 3 membres en la personne de MM. Philippe Cloutier, Théobald Desmarais et Louis-A. Martel. Ces messieurs seront respectivement présidents du comité de la Fédération nationale, du comité du Commerce et du comité de la Bonne Entente.

Voici comment se composera dorénavant le Conseil de la Chambre: Président, Maurice Rinfret; 1er vice-président, Le-Jules Trudeau; 2e vice-président, Angelino Pizzagalli; secrétaire, Pierre Laporte; trésorier, Marcel Lafaille; conseiller juridique, Yves Laurier; ex-officio, Pierre DesMarais.

Conseillers: MM. Raoul Bray, Marc Cinq-Mars, Philippe Cloutier, Théobald Desmarais, Guy Forget, Alfred-A. Goulet, Jean-Marc Goulet, Jean-Jacques Janelle, Daniel Johnson, Louis-A. Martel, Jean-Morin, Paul Pouliot, Alfred Reynolds, Lucien Saunier.

NOMINATIONS A LA FAC. DES SCIENCES

Le Secrétariat de la Faculté des Sciences annonce les nominations suivantes:

M. Auray Blain "chargé de cours en cytogénétique".

M. N.-R. Bouziane, M.D., "chargé de cours en Chimie biologique".

M. Ernest Gendreau, M.D., "professeur émérite de Physique".

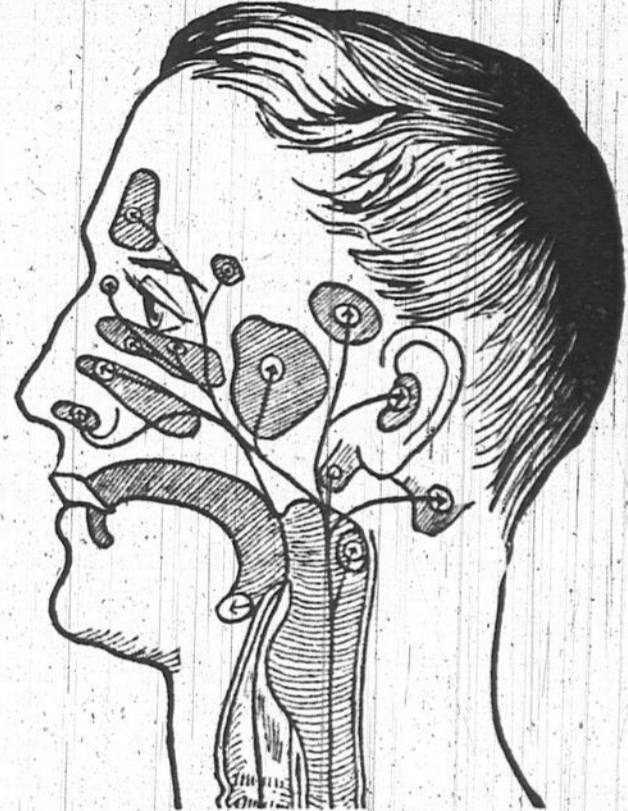
Chanteurs de N.-Dame

Les Chanteurs de Notre-Dame lancent un appel aux anciens membres ainsi qu'à ceux qui désirent faire partie de la Chorale, de se présenter à la salle des répétitions, rue Saint-Sulpice, soit dimanche prochain à 9 h. 30 a.m., soit mercredi le 3 octobre de 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m.

DÉCOUVERTE POUR TRAITER LE CATARRHE

Méthode à double fin qui attaque promptement les symptômes du catarrhe et qui, dès le premier traitement, aide à procurer un soulagement rapide et bienfaisant

Brochure Envoyée Gratuitement



Certaines des parties ombrées de ce diagramme font voir des "espaces d'air" ou sinus de la tête. Le catarrhe s'accumule souvent dans quelques-uns de ces espaces et dans les passages du nez et cause les désagréables symptômes catarrhaux si bien connus! Souvent l'entrée des sinus s'enfle, se congestionne et cela cause une souffrance aiguë.

Voici une excellente offre gratuite que pas un lecteur de ce journal, qui souffre des désagréables et pénibles symptômes de catarrhe nasal et de congestion de sinus ne saurait se permettre d'ignorer. Elle peut ouvrir la voie à votre propre soulagement rapide, bienvenu, merveilleux des affections catarrhales que vous connaissez si bien, comme elle est venue et vient encore en aide à une foule d'autres personnes qui ont souffert de

catarrhe nasal, obstruction des narines, difficulté de la respiration, écoulement du mucus, dureté de l'ouïe — causée par la congestion nasale.

SATISFACTION OU RIEN A PAYER

Avez-vous une toux "catarrhale", les narines obstruées, la gorge chargée de phlegme? Entendez-vous des bruits dans la tête ou des bourdonnements, des sons de cloches dans les oreilles? Perdez-vous le sens de l'ouïe? Vous sentez-vous le nez "bouché", êtes-vous obligé de vous débarrasser continuellement la gorge? Avez-vous souvent de la difficulté à respirer par le nez? Ressentez-vous du mal de tête frontal? Contractez-vous aisément le rhume et y a-t-il écoulement chronique de mucus qui vous oblige de façon embarrassante à vous moucher souvent? Avez-vous une haleine catarrhale fétide? Ce sont là des symptômes ordinaires faciles à noter que le catarrhe nasal, si répandu dans cette région, peut causer et qu'il vous sera profitable de faire disparaître avec soin.

Si vous éprouvez l'un ou l'autre de ces symptômes, cette annonce pourra assurément vous intéresser et vous

porter à écrire pour avoir notre BROCHURE GRATUITE. Des recherches médicales ont trouvé pour traiter des affections catarrhales d'excellentes vertus palliatives dans une herbe chinoise native appelée "Ma-huang". Traitée par des chimistes occidentaux, la remède extrait de la Ma-huang, utilisé en combinaison avec d'autres éléments de valeur reconnue, semble débarrasser tout de suite les accumulations catarrhales accessibles des passages de la tête, de la gorge et du nez, et réduire la congestion, ce qui procure un prompt et heureux soulagement que des milliers de personnes ont déjà fortement louangé. Un excellent inhalant, qui sert de compagnon, il donne lui aussi un magnifique soulagement. Ces produits ne peuvent pas encore s'acheter dans les pharmacies, mais vous pouvez les essayer vous-mêmes chez vous, sans risquer de dépenser dix sous à moins d'être satisfaits.

NOUVELLE JOIE DE VIVRE

Seule la victime des affections catarrhales décrites ci-dessus est capable de bien apprécier la grandeur de la joie éprouvée si elle pouvait se débarrasser rapidement et entièrement de ces symptômes à mesure qu'ils se présentent. Voici pour vous l'occasion de connaître et d'essayer vous-même ce procédé hautement efficace. "Satisfaction ou rien à payer", telle est la seule condition de cette offre. L'essai de cette préparation est donc

chose facile pour les victimes du catarrhe. Votre demande de renseignements ne vous coûte rien autre chose que les frais de poste et si vous souffrez du catarrhe, de grâce écrivez tout de suite à The Heather Company, Dept. 57, 484 rue McGill, Montréal, P.Q., pour recevoir la BROCHURE avec tous les renseignements et instructions voulues. Cela ne vous oblige pas à dépenser un sou pour être satisfait.

A poster aujourd'hui pour avoir votre brochure gratuite:

THE HEATHER COMPANY, Dept. 57, 484, rue McGill, Montréal, P.Q. Veuillez m'envoyer brochure et renseignements complets et instructions pour appliquer la méthode à double fin telle qu'offerte dans "Montreal-Matin" de Montréal.

Nom _____
 Adresse _____
 Ville _____ Province _____

PRIERE D'ECRIRE EN LETTRES CAPITALES

NOUVELLES DU PLACEMENT

LE TRANSFERT DE LA MAIN-D'OEUVRE

permet aux chômeurs d'une zone de trouver des emplois dans d'autres régions du Canada.

Comme employeur, vous ne dépendez pas seulement du bureau situé dans le centre où vous faites affaire mais vous pouvez aussi, grâce à la méthode du transfert, obtenir des travailleurs aptes enregistrés dans tous les bureaux de placement du Dominion.

Comme travailleur, vous pouvez vous faire indiquer par tout bureau local où trouver des emplois qui vous conviennent dans plus de deux cents villes et municipalités du pays entier.

SERVEZ-VOUS DE VOTRE BUREAU DE PLACEMENT

Lisez les "Nouvelles du placement" publiées quotidiennement dans les journaux et contenant les listes d'emplois disponibles offerts par le bureau local du Service national du placement.

SERVICE NATIONAL DU PLACEMENT DE LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE

Quinze des manifestants sont ramenés en Correctionnelle

Quinze des manifestants, arrêtés à la suite des échauffourées de jeudi après-midi, sont revenus devant le juge René Théberge, en Correctionnelle, hier après-midi, après avoir comparu, dans la matinée, avec les 55 autres présumés fauteurs devant le juge Amédée Moïet.

Trois des prévenus qui devaient répondre à une plainte d'interférence dans le libre commerce, plainte fondée sur l'article 502 du Code pénal. Tous trois ont protesté de leur innocence et ont été conduits aux cellules du palais, en attendant de pouvoir fournir le cautionnement de \$200 exigé pour leur mise en liberté provisoire. Ici leur procès fixé au 4 octobre.

Possession d'arme

Les douze autres prévenus ont été ramenés devant la Cour pour avoir eu en leur possession une arme offensive, un crochet de fer qu'ils auraient eu l'intention d'utiliser dans des manifestations. Tous protestèrent de leur innocence sauf un débaucheur d'âge moyen, qui voulut se dire coupable. Le président du tribunal lui demanda s'il connaissait la portée de l'accusation. Le prévenu de répondre: "Non".

— Alors, vous subirez votre procès comme les autres de dire le juge Théberge.

Me Léonard Trépanier qui représentait deux des prévenus, tenta

d'obtenir la libération provisoire de ses clients sur les cautionnements fixés dans les autres causes. Mais le tribunal dit qu'il lui était impossible de permettre cette façon de procéder, et un cautionnement de \$500 fut alors fixé pour chacun des 12 prévenus. Le procès s'instruira le 2 octobre.

Les accusés Albert Roy et Laurier Martineau furent remis à la Sûreté municipale pour un mandat de trois jours, aux fins de poursuivre l'enquête dans leur cas.

Cependant, c'était une véritable course dans la salle des pas perdus et au greffe de la paix, où l'on voit rarement une telle foule venant à la caution. Le juge Théberge, nous dit-on, a signé au moins 150 documents au cours de l'après-midi. Ce fut pour le greffe une journée houleuse. Et l'on assista à des scènes tantôt comiques, tantôt dramatiques.

Un bon nombre des prévenus étaient remis en liberté, à cinq heures, hier après-midi, ayant pu se procurer les cautionnements de \$500 ou \$200 demandés.

On disait dans les milieux de la police municipale, vers la même heure, que d'autres plaintes seront probablement portées contre certains des accusés.

Comparution de J.-Marie Guertin

Le soldat Jean-Marie Guertin, conducteur d'ambulance, a comparu, hier après-midi, devant le juge René Théberge, sous une accusation d'homicide involontaire. À la suite de la mort du soldat Gérard Meloche, dans un accident, mardi dernier.

Représenté par Me Guy Favreau, le prévenu a obtenu sa libération provisoire, moyennant un cautionnement de \$950, d'ici l'enquête préliminaire, fixée au 5 octobre.

Me Henri Monty, CR, qui représente le ministère public, consentit à ce que la Cour accorde le cautionnement demandé à l'accusé.

Hier matin, un jury de la Cour du Coroner, avait tenu le chauffeur criminellement responsable de la mort de Meloche, que l'on transportait comme patient dans l'ambulance conduite par le prévenu.

Passant sur la lumière rouge, à l'angle des rues Sherbrooke et Drummond, la voiture avait été heurtée par un camion de la Gendarmerie royale et le patient projeté sur la chaussée.

Le jury de la Cour du coroner a aussi recommandé de faire accompagner les patients de l'armée d'un officier médical et de munir les civières de courroies.

Un nègre qui veut travailler

Un nègre du plus bel ébène a comparu, hier après-midi, devant le juge René Théberge.

Le noir, qui était matelot à bord d'un navire mouillant dans le port de Montréal, est accusé d'avoir forcé à son contrat le liant avec l'armateur du navire, autrement d'avoir pris une vacance sans permission, alors que son vaisseau allait reprendre la haute mer.

Quand on lui demanda s'il plaiderait coupable ou non, l'accusé avoua franchement qu'il ne comprenait pas.

Le greffier lui dit alors qu'il était accusé de désertion.

— Mais je veux retourner à mon navire, répondit-il.

— Coupable ou non coupable?

— Je veux retourner à mon navire. Je veux travailler.

Ce n'est pas ici que vous devez expliquer, coupe le juge Théberge. Vous subirez votre procès, mardi matin, en Cour des Convictions sommaires.

Il fallut la force de deux gardes pour ramener le noir récalcitrant vers les cellules.

Le défaut d'identification équivaut aux fins pratiques à une négation

"Le défaut d'identification équivaut pratiquement à une négation", a dit, hier le juge Omer Legrand, en rendant jugement dans une cause de la Commission des Liqueurs, où Thérèse Ball, 1426 Stanley était accusée de vente illégale de liqueurs alcooliques.

Le juge Legrand renvoya la plainte portée contre l'accusée Ball en soulignant qu'il y avait des contradictions flagrantes dans les témoignages des différentes personnes amenées dans la boîte aux témoins.

L'identification de l'accusée, de dire le président du tribunal est loin d'être parfaite. Un témoin de la poursuite vient nous dire qu'il n'est pas sûr que c'est elle qui servait la boisson. Et en la voyant ici dans la Cour, il n'ose pas nous dire que c'est réellement elle qui a empli les verres. De plus, notons qu'il affirme que la serveuse avait les cheveux noirs. Or la prévenue a les cheveux châtain.

"Même constatation sur le vêtement de la serveuse. Ici le témoin nous assure qu'elle portait un ta-

blier à fleurs de couleurs vives sur une robe noire. Et l'autre prétend que c'était un couvre-tout noir.

"Il y a donc contradiction flagrante. Nous ne pouvons nous en remettre à la prépondérance de certains témoignages pour formuler la culpabilité. Nous ne pouvons faire autrement que libérer l'accusée. La plainte est renvoyée".

Me Raymond Noël occupait pour la poursuite et Me Olier Renaud agissait pour la poursuite.

PETITES ANNONCES

ATTENTION CAMIONNEURS

Nous avons actuellement en mains pour installation immédiate: **MO-TEUR REBATI POUR CAMION FORD DE TOUTES CAPACITES.**

Généreux Motor Co. Ltd

2144 Bleury — LA. 6211

Au Forum



Roy Rogers le roi des cowboys qui donnera sa dernière représentation au Forum dimanche soir. Le "J. E. Ranch Rodeo" a attiré cette année une assistance record qui est venue applaudir au plus beau spectacle que cette organisation spectaculaire nous ait encore présenté.

Le drapeau utilisé dans "Where Do We Go From Here"

Dans "Where Do We Go From Here", technicolore 20th Century qui met Fred MacMurray en vedette et qui est actuellement à l'affiche au cinéma Capitol, Fred devait porter un pavillon dans une scène qui rappelait le tableau "Spirit of 76". Des recherches rapides révélèrent un fait peu connu — le drapeau utilisé dans la peinture ne fut adopté que deux ans après la guerre de la révolution.

Le drapeau des armées de Washington portait un cercle d'étoiles dans un coin. La peinture familière à tous les écoliers montre un drapeau avec l'union jack en coin. Un simple détail qui ne sembla cependant pas de trop infime importance à Ratoff, car il voulait que la scène soit une réplique exacte de la célèbre toile, et cependant il la voulait aussi strictement authentique.

Ratoff réfléchit, quelques moments, puis décida que le drapeau authentique serait utilisé. "Nous n'aurons pas des lettres à l'effet que nous ne connaissons pas notre histoire", a-t-il fait remarquer.

Au Princess, un film sur la révolution française

Probablement aucun épisode de l'histoire n'a fait naître de si grandes œuvres littéraires que la révolution française. C'est que la révolution par ses contrastes établis par la noblesse et le paysan, la gloire et le désespoir, les vêtements coulés de pierres des riches et les guenilles des miséreux, procure des thèmes presque illimités pour des contes d'héroïsme, de courage et d'aventures.

Les cinéphiles n'oublieront jamais les nombreux excellents films qui ont retracé les événements de cette ère tourmentée. Le film Griffith "Orphans of the Storm" avec Lillian et Dorothy Gish; "The Captain of the Guards" avec John Boles et Laura La Plante; "Scaramouche" avec Alice Terry Ramon Novarro et Lewis Stone; "The Scarlet Pimpernel" avec Leslie Howard; "Tale of Two Cities" avec Ronald Colman et "Marie Antoinette" avec Norma Shearer et Tyrone Power.

Troisième dimension dans "La Valse dans l'Ombre"

Après vingt ans de recherches intensives, la science travaille encore à trouver la troisième dimension à l'écran, et jusqu'à présent sans succès. Cependant dans "La Valse dans l'Ombre" film sensationnel qui est actuellement à sa quatrième semaine au cinéma Orpheum, Jack Dawn, grâce au maquillage, a réussi l'illusion d'une troisième dimension.

L'effet de la troisième dimension a été obtenu en utilisant différentes teintes de fonds de teint pour le maquillage de Mlle Leigh. En graduant les tonalités du clair au foncé, des lumières et des ombres jouèrent avec une telle intensité qu'un effet de relief fut obtenu.

La maquillage créé pour Taylor par Dawn montre quel aspect aura l'étoile à l'âge de 48 ans. Taylor dont le poids normal est 170 semble peser environ 195 pour ses scènes d'homme mur.

AU CAPITOL



Une des scènes désopilantes de la charmante comédie en musique "Where Do We Go From Here" que le cinéma Capitol a mis à l'affiche cette semaine.

HORAIRE QUOTIDIEN de la RADIO

Samedi, le 29 septembre

CKAC

- 7.00—Ouverture
- 7.25—Pot pourri matinal
- 7.40—Intermède musical
- 7.45—Le quart d'heure
- 8.00—Premières nouvelles
- 8.10—Originalités
- 8.30—U.S. Navy Band
- 9.00—Nouvelles
- 9.15—Le quart d'heure
- 9.30—Les plus beaux en...
- 10.20—Concert miniature
- 11.00—Club Juvenile
- 11.30—Le quart d'heure

- 11.45—Mélodies et chansons
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Orgue Populaire
- 12.15—Programme rural
- 12.30—Musique en direct
- 12.45—Parade des vedettes
- 1.00—Orch. de concert
- 1.15—Le violon hongrois
- 1.20—Les amis de la...
- 1.30—Youth on Parade
- 2.00—Capsules Mélodiques
- 2.15—Mélodies romantiques
- 2.30—Barryard Félicités
- 3.00—Une heure à l'opéra
- 4.00—Événements

- 4.15—CKAC ce soir
- 4.20—Nouvelles
- 4.30—Quart d'heure Gen. B.
- 4.45—Orgue populaire
- 5.00—We deliver the...
- 5.30—Treasury "Bath"
- 6.00—St-Jean-Bapt.
- 6.15—A la console
- 6.20—Le Forum des Sports
- 6.40—La pièce du jour
- 6.45—Nouvelles
- 7.00—Valse Viennaise
- 7.15—Cours d'anglais
- 7.30—Le livre qui chante
- 7.45—Mus. militaire
- 8.30—Les Diables Rouges

- 8.30—La parade des orch.
- 8.55—Choses du temps
- 9.00—Dr Morhanges
- 9.30—Viva America
- 10.00—Musique de danse
- 10.45—Journal parlé
- 10.55—Orgue populaire
- 11.00—Bonsoir les...
- 11.15—A. Mooney et orch.
- 11.30—S. Kaye et orch.
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Stax Kenton et orch.
- 12.30—H. James et orch.
- 1.00—Nouvelles
- 1.05—Fin des émissions

CHLP

- 8.15—Bonjour voisins
- 8.30—Réveille-matin mus.
- 8.55—Bulletins d'inf.
- 9.00—Mascarade musicale
- 9.30—Radio-Journal
- 9.45—Will Osborne
- 10.00—G. String ensemble
- 10.15—Musique pour tous
- 10.30—Radio Information

- 11.00—Avis des Aveugles
- 11.15—Le quart d'heure
- 11.30—L'écho musical
- 11.45—Musique de danse
- 12.00—L'heure féminine
- 1.00—Radio-Journal
- 1.10—L'heure féminine
- 2.00—Spike Jones
- 2.15—Planeta
- 2.30—Concert Master
- 3.00—Meet the Band

- 4.00—Vok mélodies prof.
- 4.30—Catalogue Musical
- 5.00—Le thé dansant
- 5.28—CHLP ce soir
- 5.30—Radio-spécial
- 6.00—Radio-Journal
- 6.15—Méli-mélo
- 6.30—Prévision atmos.
- 6.30—Radio-annuaire
- 6.45—Chansons franc...

- 7.00—Un peu de tout
- 7.30—Vieilles gens
- 7.55—Bulletins d'inform.
- 8.00—Music That Satisfies
- 8.30—Modern Concert Hall
- 9.00—Musical Roundup
- 9.30—Tin Pan Allys
- 10.00—L'orch. Emile Pettit
- 10.15—Nouvelles
- 10.30—Heure de la danse
- 11.00—Fin de l'émission

CBF

- 7.30—Nouvelles et...
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Élévations ma...
- 8.30—Mélodies
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Pot pourri
- 9.30—Les chansons...
- 9.45—Prog. musical
- 10.00—Samedi-Jeunesse

- 11.00—Le quatuor de...
- 11.30—La musique symp.
- 12.00—Airs d'opérettes
- 12.30—Nouvelles R.C.
- 12.35—Le Réveil Rural
- 1.00—Les alouettes Ever...
- 1.15—Radio-Journal
- 1.25—Intermède
- 1.30—Bill McGune
- 2.00—"Musica"
- 2.30—Opéra
- 3.00—Musique de Swing

- 5.00—Intermède
- 5.02—Duke Ellington
- 6.00—Prom. musical
- 6.15—Radio-Journal
- 6.25—Croix-Rouge, CAUS.
- 6.30—Chansonnettes
- 6.45—Musique légère...
- 7.00—Prog. musical
- 7.30—Sports Extra
- 7.45—Causerie
- 8.00—Le festival Gilbert et

- 8.30—Tel. l'on chante
- 9.00—100 ans des Dix
- 9.30—Musique des pratiques
- 10.00—Radio Journal
- 10.10—Vieux airs
- 10.30—Représ de Vanc.
- 11.00—Airs d'opérettes
- 11.15—Musique de jazz
- 11.28—But de nouvelles
- 11.30—Orch. de danse
- 12.00—Nouvelles
- 12.03—Fin émissions

CFCF

- 7.00—Nouvelles
- 7.45—Musical Clock
- 8.00—Nouvelles
- 8.15—Piano Recital
- 8.30—Revue des nouvelles
- 9.00—"Breakfast Club"
- 10.00—Nouvelles
- 10.15—Golden Gate Quartet
- 10.30—Soloists

- 11.00—Harry Kofen Time
- 11.30—The Vagabonds
- 11.45—Organ Melodies
- 11.50—Nouvelles
- 12.00—Piano Playhouse
- 12.15—Welfare Federation
- 12.30—"Ridin' the Waves"
- 12.55—Quick Quiz
- 1.00—Nouvelles
- 1.15—Saturday Swing
- 1.30—A annoncer

- 2.00—A annoncer
- 2.30—Matinee at the...
- 3.15—Football Game
- 6.00—Fupper Serenade
- 6.15—Nouvelles
- 6.25—"What's Happening"
- 6.30—"The People Ask"
- 6.45—"Uncle Troy"
- 7.00—Musical
- 7.15—Visit with...
- 7.30—Swinging on the...
- 8.00—Pirates of Penzance

- 8.30—Men from G-2
- 9.00—National Barn Dance
- 9.30—Flight to Pacific
- 10.00—The Wave Crisis
- 10.15—Hopsier Hop
- 10.30—Nouvelles
- 10.45—Sur la colline
- 11.00—Chez Paro's Orch.
- 11.30—Dance Orch.
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Orchestre de danse
- 12.55—Nouv. et ferm.

AU SAINT-DENIS



Roland Toutain et Fernand Gravey dans le film célèbre "Le Mensonge de Nina Petrovna", dès samedi au Saint-Denis.

Horaires des Spectacles

LOEW'S — "The Corn Is Green": 10.55, 1.35, 4.15, 6.55, 9.35.
 PALACE — "The Affairs of Susan": 11.00, 1.40, 4.15, 6.50, 9.30.
 CAPITOL — "Where Do We Go From Here": 11.35, 2.15, 4.55, 7.30, 10.10; "I'm From Arkansas": 10.25, 1.05, 3.45, 6.20, 9.00.
 PRINCESS — "The Fighting Guardsman": 10.10, 1.55, 4.40, 7.20, 10.00; "Gay Senorita": 10.00, 12.40, 3.25, 6.05, 8.50.
 ORPHEUM — "La Valse Dans l'Ombrage": 11.00, 1.40, 4.30, 6.55, 9.35.
 IMPERIAL — Vendredi, samedi, dimanche: "Diamond Horseshoe" et "Body Snatcher": lundi, mardi, mercredi, jeudi: "Without Love" et "The Brighton Strangler".
 ST-DENIS — "Le Mensonge de Nina Petrovna": 12.30, 3.30, 6.24, 9.40; "Aloha, Chant des Iles": 1.37, 4.57, 8.09.

"Without Love" au cinéma Impérial

De lundi à jeudi inclusivement, le film principal au cinéma Impérial sera "Without Love" avec Spencer Tracy et Katherine Hepburn. Pour compléter le programme "The Brighton Strangler" avec John Leder et June Duprez.

"Without Love" a été adapté d'un roman de Philip Barry, auteur de "Philadelphia Story" et raconte spirituellement l'histoire d'un inventeur, (Tracy) qui rencontre une jeune fille avec laquelle il s'entend particulièrement bien, car tous les deux méprisent l'amour.

Invité par Mlle Hepburn, Tracy s'installe dans le sous-basement de la maison de celle-ci pour perfectionner un masque pour hautes altitudes. Lorsque le savant découvre combien Mlle Hepburn peut lui être utile, et lorsque Mlle Hepburn constate combien les travaux de Tracy l'intéressent, le couple décide de se marier — sans amour.

Les scènes que cet arrangement provoque sont tout simplement désoyables, surtout celles qui mettent en cause Mlle Ball, comme le gérant d'affaires de Mlle Hepburn.

Au Gayety



La fameuse danseuse Lili Saint-Cyr qui reviendra à Montréal, lundi, en matinée au théâtre Gayety, vedette de la revue "Moulin Rouge".

"Strange Fruit", une première mondiale

Pour la première fois depuis des années, Montréal est le théâtre d'une grande première mondiale qui aura lieu le 13 octobre, lorsque Jose Ferrer nous offrira l'adaptation scénique de "Strange Fruit", tirée du chef d'oeuvre littéraire de Lillian Smith. Ce grand événement théâtral aura lieu au His Majesty's.

Jose Ferrer dans son rôle de Iago que la critique et le public accueillent avec tant de chaleur, lorsque fut présenté "Othello" avec Paul Robeson a choisi Montréal pour sa réalisation d'une des entreprises dramatiques les plus importantes de l'année. La pièce comprend huit décors différents dans lesquels sont joués les dix-huit scènes des deux actes. La pièce sera présentée au Broadway exactement comme elle l'aura été à Montréal.

La distribution comprend 30 personnages qui sont confiés à des artistes de grand métier, dont Jane White, Melchior Ferrer, George Oliver, Dorothy Carter et autres.

Thème émouvant de "The Corn Is Green"

La lutte courageuse d'une femme de coeur qui s'est donnée comme mission de faire disparaître l'ignorance et la pauvreté de son milieu est le thème grandiose du film Warner Bros "The Corn Is Green", qui met Bette Davis en vedette. Cette belle actrice dramatique reprend à l'écran le rôle créé par Ethel Barrymore sur les scènes de New-York.

Une institutrice qui enseigne dans une petite ville minière galloise, à la fin du siècle dernier, entreprend une croisade pour que puissent s'instruire les mineurs. Alors qu'elle s'emploie à combattre les superstitions et les craintes dont ces gens sont la proie depuis des générations, Mlle Moffat (Bette Davis) découvre un homme qui, sous son écorce rude, possède tous les éléments du génie, et cette femme énergique en fait un homme remarquable qui défendra ses gens.

Les opérettes Gilbert et Sullivan bientôt au His Majesty's

La compagnie d'opérettes Gilbert and Sullivan sera au His Majesty's la semaine du 22 octobre et offrira son célèbre répertoire d'opéras-comiques. Comme il y a deux ans, lorsque cette compagnie fit un stage au His Majesty's, le répertoire comprendra "Pirate of Penzance", "Trial by Jury", "Pinafore" et "Patience" mais cette fois "The Sorcerer" sera ajouté à la série.

La troupe qui était organisée il y a cinq ans, tourne depuis incessamment dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada. Par deux fois, elle joua à New-York et en deux occasions, couvrit la côte ouest du Canada. Des temps à autres, les rôles furent redistribués, quoique plusieurs des rôles principaux soient toujours tenus par les mêmes acteurs.

Lili St-Cyr dans une belle revue au Gayety

La direction du Gayety offrira lundi en matinée le plus somptueux spectacle de la saison 1945-46. La revue musicale célèbre "Moulin Rouge" sera à l'affiche et la vedette en sera nulle autre que Lili Saint-Cyr, jeune et jolie danseuse qui a fait sensation à Montréal il y a quelques mois.

La revue "Moulin Rouge" comprendra plusieurs numéros dont les Samuels, un jeune couple de danseurs que New-York vient de découvrir; Jerry White, comique de classe qui agira comme maître de

IMPERIAL
 Aujourd'hui — Demain
 BETTY GRABLE
 DICK HAYMES
 "DIAMOND HORSESHOE"
 Autre film
 "THE BODY SNATCHER"
 Commencant lundi
 "WITHOUT LOVE"
 Autre film
 "THE BRIGHTON STRANGLER"
 MORNING 25¢ AFT 30¢ EVE 30-40¢

Telephone: — MA. 7160
GAYETY
 Tous les jours, 2.30 8.30 p.m.
 Sam. à 2.30 et 2 spectacles en soirée
 AUJOURD'HUI
 "PASSING SHOW OF 1946"
 • LUNDI •
 Votre étoile favorite
LILI ST. CYR
 et autres dans
 "MOULIN ROUGE REVUE"

A l'Arcade



Mlle Huguette Oligny, en grande vedette dans la jolie comédie "Blanche Caline", de Pierre Frondaie aujourd'hui à la scène de l'Arcade.

cérémonies; les Jades; des comédiens au numéro très original; Vance et Romie dans une nouveauté scénique; Betty et sa ménagerie; Dorine Gray dans une danse acrobatique et Mary Lee Dodge, jolie chanteuse dans un répertoire très populaire.

"The Passing Show of 1946" quittera l'affiche après les trois représentations d'aujourd'hui. Pas de spectacle le dimanche.

ST-DENIS

FERNAND GRAVEY
 et ISA MIRANDA dans
 "Le Mensonge de Nina Petrovna"

AUJOURD'HUI
 JEAN MURAT
 DANIELE PAROLA
ALOHA
 LE CHANT DES ILES

ARCADE

MARCEL JOURNET
 ANTOINETTE GIROUX
 HUGUETTE OLIGNY
 "Blanche Caline"
 MARC FORREZ ARMAND MARION
 JEAN SAINT-DENIS - JUANA LAVIOLETTE
 et RENÉ VERNE

They Made History... and Love!
 ALEXANDRE DUMAS
The Fighting Guardsman
 WILLARD PARKER - ANITA LOUISE - JAMES CARTER
 JOHN LODER - EDGAR BUCHANAN - GEORGE MACRAE
 Based on "The Companions of Jehu" by Alexandre Dumas
 "THE GAY SENORITA"
 et JUST FALLENBERG
 Maintenant **PRINCESS**

Vivian LEIGH
 Robert TAYLOR
 LA Valse DANS L'OMBRE
 4^e SEMAINE
ORPHEUM

Bette Davis
 BRINGS A GREAT PLAY TO THE SCREEN!
 "The Corn is Green"
 with JOHN DALL - JOHN LORRING - NIGEL BRUCE
 maintenant
LOEW'S

Joan Fontaine
 George Brent
 "The Affairs of SUSAN"
 DENNIS O'KEEFE
 Don DeFore - Rita Johnson - Walter Abel
 DEUXIEME SEMAINE
PALACE

THE LYRICAL MIRACLE MUSICAL OF THE CENTURY!
 FRED MacMURRAY
 JOAN LESLIE - HAYER
 "WHERE DO WE GO FROM HERE?"
 Technicolor
 "I'M FROM ARKANSAS"
 Maintenant
CAPITOL

FORUM
 CE SOIR à 8 h. 30
 et jusqu'au 30 septembre

Roy **ROGERS**
 En personne avec son cheval TRIGGER
 Chantaisie de Republic Pictures
 S.Q. **RANCH RODEO**
 \$1., \$1.50, \$2.
 Taxes incluses
 Admission gén. 50c
 Mat. samedi \$1.25
 Sièges réservés
 Réservations:
 Wilbank 6131

DANS LA FINANCE

Peu de variation en Bourse locale; les cours actifs à N.-Y.

Les cours ont oscillé d'une façon irrégulière hier sur la place locale mais, vers la fin de la séance, il s'est produit un certain raffermissement, de sorte que les gains s'emportent sur les reculs. La plupart des fluctuations étaient d'ordre fractionnaire mais elles atteignaient jusqu'à plus de 1 point dans quelques cas isolés.

Les opérations ont porté sur environ 51.600 valeurs industrielles et 164.500 actions minières à comparer à 47.000 et 236.000 respectivement avant-hier.

Commercial Alcohols s'est traité à raison de 8.000 actions et a haussé de 1/2 pour atteindre le nouveau sommet de 5 1/4.

Les distilleries et brasseries ont manifesté de la vigueur. Industrial Alcohol "A" a avancé de 1/2 point à 11 1/2, nouveau maximum, et le titre "B" a gagné 1/2 à 9 1/2, nouvelle cime. Canadian Breweries a touché le nouveau pic de 20 1/2 mais a clôturé sans changement à 19 1/2.

A WALL STREET

New-York, 28. — Les achats dont les titres sidérurgiques ont été l'objet ont ramené le marché aujourd'hui; on prévoit que l'Office of Price Administration va abroger le plafonnement des prix de plusieurs produits d'acier.

Les échanges se sont accélérés après avoir été paisibles à l'ouverture; il s'est traité de gros paquets de titres bon marché, ce qui a gonflé le virement. En fin de séance les gains variaient entre une fraction et deux points. Le virement a compté environ 1.400.000 actions.

Les services publics ont été le groupe le plus vigoureux. Brooklyn Union Gas, Columbia Gas, American Power privilégié, National Power et North American ont obtenu le plus haut cours de l'année. Standard Gas privilégié a grimpé de 3 points.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

	Haut	Bas	Fermé
Abitibi	48	48	48
Acadia	194	185	194
Aluminium	121	120 1/2	121
Arjon	28	26	26
Astoria	22 1/2	22	22
Atlas	47	47	47
Aubelle	73	69	72
Baillif	45	41	41
Beattie	138	134	137
Bidgood	37	35	35
Bonetal	38 1/2	37	37
Brazilian	27 1/2	27 1/2	27 1/2
B.A. Oil	25	24 1/2	25
Buffalo Cdn.	52	46	50
Can. Cement	14 1/2	14	14
C. Breweries	20 1/2	19 1/2	19 1/2
Cdn. Locomotive	31 1/2	31 1/2	31 1/2
C.P.R.	18 1/2	17 1/2	18 1/2
Chem. Research	30	30	30
Chromium	37	35	35
Coniahour	170	165	168
Crowshore	86	85	85
Davis B.	160	155	155
Denison	66	66	66
Dis. Seagrams	63	63	63
Dom. Tar.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Donalda	160	146	150
Duquesne	125	120	122
East Crest	99 1/2	99	99 1/2
Eidena	255	221	235
Froisher	460	450	450
Glénora	16	15	15
Gold Crest	43	43	43
Gunnar	44	44	44
Hallwell	68	67	67 1/2
Heard	52	47	48
Hollinger	13	12 1/2	13
Hudson Bay	32	31 1/2	32
Imp. Oil	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Imp. Tobacco	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Int. Coal	35	35	35
Int. Nickel	40	39	39 1/2
Int. Uranium	159	138	138
Jackknife	43	37	38
Joliet	35	32	34
Kirk Townsite	49	39	47
Labatt	22 1/2	22	22
Laurin Secord	17	16 1/2	16 1/2
Marcus	120	114	120
McKenzie	155	152	155
Nat. Steel Car	21	20 1/2	20 1/2
Noranda	53 1/2	53 1/2	53 1/2
O'Brien	330	325	330
Pacific Oil	46	46	46
Pandora	43	38 1/2	38 1/2
Paymaster	77	75	75
Premier	155	155	155
Quebec Min.	105	100	105
Rouyn	46	44	45
Royallite	19	18 1/2	18 1/2
Senator	128	119	122
Sherrit	74	74	74
Sullivan	300	300	300
Top Top	30	29 1/2	29 1/2

CURB de MONTREAL

Abitibi	48
Bathurst "B"	48
Brown Company	44
Can. Indust. "B"	158
Davis Leather A	29 1/2
Donnacona	14 1/2
Fairchild	1 1/2
Lowney	11
Massey-Har. p.	27 1/2
Noorduyn Av.	13 1/2
Que. Pulp p.	47
Southmount Inv.	24
United Dist.	63
Woods Mfg.	31
MINES	
Aldermac	99 1/2
Arno	68
Aubelle	71
Aubelle	71
Beattie Gold	135
Beaufor	35
Bonville	35
Brazil Gold	11
Central Cad.	25
Century Mining	27
Donalda	157
East Sullivan	470
Goldora	28
Heva Cad.	50
Joliet-Quebec	83
Kirk Gold Rand	16
Lingman Lake	74
MacDonald	207
Nib. Yellowknife	37
O'Brien	325
Pandora Cad.	40
Roquette	55
Steep Rock	235
Wiltsey	24

BOURSE DE MONTREAL

Acme Glove p.	102
Algoma Steel	17 1/2
Asbestos Corp.	27 1/2
Bell Telephone	172
Bralorne	17 1/2
Bruck Silk	16 1/2
Bldg. Products	22 1/2
Can. Steamships	15 1/2
Can. Cel. p.	150 1/2
Consumers Glass	30 1/2
Dom. Bride	36
Dom. Glass	149
Dom. Textile	78
Foundation Co.	27 1/2
G. Steel Wares	19 1/2
Gypsum Lime	11 1/2
Howard Smith	35
Imp. Tobacco	13 1/2
Int. Paper	26 1/2
Int. Petroleum	21 1/2
Legare Ltd. p.	27 1/2
Mitchell, Robt.	25
Molson's Brew.	22 1/2
Mtl. Tramways	41 1/2
Nat. Breweries	60
Ottawa Power	16 1/2
Penmans	13
Quebec Power	19
Rolland Paper	12 1/2
Shawinigan	6
Twin City	21 1/2
United Steel	21 1/2
Wilm Ltd.	21 1/2

BOURSE DE NEW-YORK

Allied Chemical	105 1/2
American Can	60 1/2
American Smelting	18 1/2
American Tel. & Tel.	18
American Water Works	36 1/2
Anacosta Copper	94
Atchafalaya	8
Aviation Corporation	59
Bendly Aviation	59
Bethlehem Steel	90
Boeing Aircraft	21
Chesapeake & Ohio	55 1/2
Chrysler	124 1/2
Columbia Gas & Electric	95
Commercial Solvents	19 1/2
Consolidated Edison N.Y.	32 1/2
Curtiss Wright	62
Douglass Aircraft	90
Dupont De Nemours	182 1/2
General Electric	48 1/2
General Motors	73
Int. Paper priv.	102 1/2
Kennecott Copper	42
Montgomery Ward	69 1/2
National Biscuit	30 1/2
National Cash Register	40
National Distillers	45 1/2
N.Y. Central	28 1/2
North American	27 1/2
Phillips Petroleum	49 1/2
Pub. Service of N.J.	23 1/2
Radio Corp. of Amer.	15 1/2
Republic Steel	27 1/2
Sears Roebuck	136 1/2
Simmons	41 1/2
Standard Brands	41
Standard Oil of N.J.	60 1/2
Texas Corp.	52 1/2
U.S. Rubber	68
U.S. Steel Corp.	75 1/2
Woolworth	47 1/2
Upper Canada	206
Vermilata	14
West Mal	75
Ymir	15

L'indice des prix de gros en hausse

Ottawa, 28. — L'indice général des prix de gros (sur la base de 100 en 1926) s'établit à 103.4 en août cette année, déclin de 0.6 de point par rapport au mois précédent, mais avance de 1.1 point comparative-ment à août 1944. L'indice des substances végétales décline de 100.1 en juillet à 98.1 en août et explique la majeure partie du recul de l'indice général tandis que les métaux, des passent de 101.7 à 101.3. L'indice des produits animaux avance de 108.3 à 108.6 et celui des produits chimiques, de 98.9 à 99.0. Les autres sous-groupes se maintiennent aux mêmes niveaux; textiles, 91.9; produits du bois, 117.6; produits du fer, 115.3; métaux non ferreux, 79.7.

La production de l'acier en Grande-Bretagne

Londres, 28. — De 1940 à 1944 inclusivement, la production anglaise de lingots d'acier se chiffrait en moyenne à 12,680,000 tonnes, comparativement à 11,257,000 annuellement de 1935 à 1938.

Les importations des Etats-Unis durant les mêmes périodes comparatives s'établissent en moyenne à 2,772,000 tonnes, contre 1,244,000.

C'est en 1943 que la Grande-Bretagne a eu sa plus considérable production, soit 13,031,000 tonnes, et c'est en 1941 que les importations annuelles atteignirent leur chiffre le plus élevé, soit 3,658,000 tonnes. Le prêt-bail commença en 1941.

D'après ces chiffres, on estime que la production de 1945 sera d'environ 11,970,000 tonnes et les importations tomberont de 1,668,000 tonnes, en 1944, à 1,900,000 cette année.

Le plomb et le zinc sont en hausse

Ottawa, 28. — La production de plomb brut sous toutes ses formes augmente à 25,505,404 livres en juillet cette année, comparativement à 25,175,850 en juin et 24,633,240 en juillet l'an dernier. La production des sept premiers mois de cette année est de 189,780,746 livres, à rapprocher de 177,551,278 la période correspondante de l'an dernier. Les exportations de plomb en saumons s'élevaient à 24,720,200 livres en juin cette année, au regard de 12,072,500 le mois précédent et 14,154,100 en juin l'an dernier.

La production de zinc brut sous toutes ses formes se place à 45,197,460 livres en juillet, comparativement à 43,469,170 le mois précédent et 42,536,604 le mois correspondant de l'an dernier. La production des sept premiers mois de cette année atteint un total de 319,203,659 livres au regard de 320,437,932 la même période de l'an dernier. Les exportations de zinc s'établissent à 20,999,500 livres en juin; cette année, contre 17,214,300 en mai et 12,573,300 en juin l'an dernier. Les exportations de minéral de zinc s'élevaient à 16,902,200 livres en juin cette année, au regard de 17,810,000 en mai et 24,080,700 en juin l'an dernier.

Echange d'actions à Canadian Breweries

La direction de Canadian Breweries Limited a approuvé le projet d'échanger chaque action privilégiée pour trois actions ordinaires; ce projet sera soumis aux actionnaires à une assemblée extraordinaire qui aura lieu dans un avenir rapproché. C'est l'intention de la direction de porter le dividende annuel de 80 à 111 dès que le projet aura été sanctionné.

Il y a actuellement en cours 245,497 actions privilégiées, portant un dividende de \$3.40 et rappelables à \$46.75 chacune.

Si le projet est sanctionné, la compagnie n'aura plus que deux catégories de titres en cours: les obligations et les actions ordinaires. La direction estime qu'il est désirable de conserver comme actionnaires les détenteurs d'actions privilégiées et de leur permettre de participer aux progrès de la compagnie.

Un rapport complet sur la grève...

(Suite de la page 5)

Le président du comité exécutif s'est ensuite dit d'opinion que "s'il surgit des différends entre les bouchers et le gouvernement fédéral, ils ne devraient pas se régler sur la tête de la population de Montréal, ni à leurs dépens".

"Red tape" dénoncé

Il a profité de la circonstance pour dénoncer le "red tape" qui existe présentement quand il s'agit d'obtenir l'aide d'un corps policier de l'extérieur. "Les moyens pour obtenir l'aide de l'extérieur en période d'urgence", a-t-il déclaré, "sont totalement inadéquats et ridicules, et il faudra à tout prix remédier à cet état de choses".

Selon la charte actuelle, en effet, le maire ne peut décréter l'état d'urgence à Montréal. Seul le conseil municipal peut prendre une telle initiative, et, selon le Contention municipal, demander l'aide de l'extérieur, ce qui peut donner lieu à des retards désastreux, et toute demande d'intervention doit être adressée au procureur général de la province.

Au cours de l'entrevue dont nous parlons ci-haut, qui s'est déroulée aux bureaux du directeur du service municipal de la police, la nature des troubles survenus pendant la grève a été l'objet d'une étude sérieuse. On a aussi pris connaissance des griefs des bouchers, et pris les dispositions nécessaires pour éviter la répétition des ac-

Elections à la Chorale St-Eusèbe de Verceil

Ces jours derniers avaient lieu, à l'Association Chorale St-Eusèbe de Verceil de Montréal, sous la présidence de M. l'abbé J.-B. Moreau, aumônier, assisté de M. J.-S. Laplante, patron, l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1945-46. M. André Trudeau agissait comme secrétaire d'élection, M. V. Crête et R. Godin comme scrutateurs.

Le résultat du scrutin fut le suivant:

Présidents honoraires: M. l'abbé J.-A. Gibeault, ptre, curé, M. Dr J.-C. Blais, M.D., M. A. Mainville, M. R. Ethier.

Aumônier: M. l'abbé J.-B. Moreau, ptre, curé-desservant; Patron: M. J.-S. Laplante; Président actif: M. W. Laplante; 1er vice-président: M. Dr J.-A. Martel, M. D.; 2e Vice-président: M. J.-B. Berthiaume; Secrétaire: M. G. Sauvé; Ass.-secrétaire: M. R. DuJong; Trésorier: M. R. Cloutier; 1er Conseiller: M. L. Legros; 2e Conseiller: M. R. Gendron; 3e Conseiller: M. L. Nantel; Bibliothécaires: M. F.-X. Gagnon, M. V. Crête.

Bordeaux va fêter dignement son cinquantenaire religieux

Les 6, 7 et 8 octobre, les citoyens de Bordeaux fêteront le cinquantenaire de la création de la première desserte érigée sur le territoire de leur paroisse. Plusieurs cérémonies religieuses et réunions profanes marqueront cet important anniversaire.

A midi et demi, il y aura banquet à l'école paroissiale; Mgr l'archevêque présidera. Dans l'après-midi, à 3 h., visite à l'Hôpital St-Joseph des Convalescents, où une plaque commémorative sera dévoilée à l'occasion du cinquantenaire. Dans la soirée, à 8 h., en la salle de l'école, soirée musicale, avec cantate de circonstance qu'interpréteront deux chorales paroissiales.

Les fêtes se termineront le lundi matin, 8 octobre, à 9 h., par un service solennel pour les anciens curés, desservants et paroissiens.

Dernier jour d'inscription aux Sciences sociales

Le dernier jour où les élèves de la Faculté des Sciences sociales pourront procéder à leur inscription est lundi prochain le 1er octobre. Après cette date, les élèves non inscrits ne seront pas admis aux cours. Inscription de jour seulement.

nes que nous avons eu à déplorer.

Le geste des bouchers

Il semble établi, selon les renseignements fournis par M. Héroux et Me Dufresne — si nos renseignements sont exacts — que les bouchers de la métropole, déjà mécontents contre le rationnement, ont été soulevés par la publicité faite dans tout le pays contre cette mesure fédérale, ainsi que par le ressentiment du public en général. Ils auraient décidé de fermer leurs établissements lundi afin de faire cause commune avec les autres bouchers du pays, mais ils auraient été les seuls à prendre une telle initiative.

Raison de ce geste

M. Héroux a précisé, hier après-midi, qu'il a décidé de sa propre initiative de soumettre le compromis qui a mis fin à la grève à l'Association des bouchers, après avoir conféré avec les autorités de la Commission des prix. Il a précisé qu'il a pris une telle décision afin d'épargner à la population de Montréal de nouvelles tragédies, et pour prendre la défense du petit boucher. On ne doit pas oublier, dit-il, que ce dernier a subi de lourdes pertes pendant la période de dépression, et qu'il doit assumer tous les ennuis du rationnement depuis qu'a été décrétée cette mesure.

M. Héroux s'est dit assuré que les autorités fédérales étudient sérieusement les propositions qu'il a soumises aux bouchers. Il s'est dit assuré, pour sa part, que le rationnement volontaire, avec une bonne campagne éducative, donnera d'excellents résultats. Il en voit l'indice dans les résultats qu'ont donnés la campagne d'économie du porc, il y a deux ans, alors que le gouvernement a fait appel à la bonne volonté du public pour lui permettre de faire face aux besoins de la guerre.

Le président du comité exécutif de la ville, par ailleurs, a tenu, hier après-midi, à offrir toute sa sympathie aux deux officiers de police qui ont été blessés dans l'accomplissement de leurs fonctions, ainsi qu'à leurs familles. "Je tiens à les assurer que leur courage et leur fidélité au devoir tourneront à leur avantage", dit-il. M. Asselin a aussi félicité "ces bouchers qui, devant un grave danger, n'en ont pas moins ouvert tant de fois leurs établissements".

A plusieurs reprises, au cours de l'entrevue, le président de l'Exécutif a souligné que la police municipale a accompli SEULE une gigantesque tâche, ce qui est tout à son honneur.

Noms des membres de la mission pontificale annoncés à Québec

Québec, 28. (BUP) — Son Excellence Mgr Ildibrando Antonutti, archevêque titulaire de Synnade, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, fait connaître le nom des personnes qui accompagneront Son Eminence le cardinal Jean-Marie Villeneuve, archevêque de Québec, légat papal aux fêtes religieuses du cinquantième anniversaire du couronnement de Notre-Dame de la Guadeloupe, à Mexico.

La mission pontificale est composée comme suit:

Deux prélats: Mgr Cyrille Gagnon, protonotaire apostolique, vicaire général de Québec et recteur de l'université Laval; Mgr Francesco Lardone, prélat domestique, professeur à la Faculté de Droit canonique de l'université catholique d'Amérique, à Washington.

Deux cameriers de cape et d'épée: Monsieur Charles-Adelbert Breitung, chevalier de l'Ordre souverain militaire de Malte; Monsieur Francis-H. Mathews, chevalier suprême de l'Ordre des chevaliers de Colomb.

D'un secrétaire: le T. R. Père Léo Deschatelets, provincial de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée pour l'est du Canada.

D'un attaché de mission: M. André Turcot, consul du Mexique à Québec.

D'un maître de cérémonies: M. l'abbé Paul Nicole, de l'archevêché de Québec.

LA SESSION FEDERALE

Dépenses de plus de \$5 milliards pour l'année financière actuelle

Déclaration du ministre des Finances, en présentant son bill de crédits de guerre et de démobilitation — Le Canada dépense la somme de plus de \$720 millions au programme d'Aide Mutuelle

OTTAWA, 28. (B.U.P.) — Les dépenses totales du Canada au cours de l'année financière actuelle s'élèveront à plus de cinq milliards de dollars, a annoncé cet après-midi, le ministre des Finances, l'hon. J.-L. Ilsley, en présentant son bill de crédits de guerre et de démobilitation.

Le ministre a aussi révélé que le gouvernement actuel du Canada se propose d'accorder des prêts de centaines de millions de dollars pour aider les pays alliés à se reconstruire.

Ilsley dit également que le Canada accordera une seconde contribution à l'UNRRA si les Etats-Unis et les autres pays font de même.

D'après le ministre des finances, les dépenses de guerre, les gratifiés, le rétablissement des militaires et les dépenses ordinaires du gouvernement s'élèveront à un total entre 4 milliards 600 millions à 4 milliards 700 millions. Toutefois, ce total dépassera cinq milliards, dit-il, lorsqu'on y ajoutera les crédits d'exportations et le financement de la Commission de contrôle du change étranger.

Somme formidable

C'est une somme formidable, dit le ministre des finances. Elle indi-

que que nos opérations financières sont restées au niveau élevé qu'elles ont atteint pendant la guerre. Elle indique clairement que la tâche du ministre des finances est encore difficile.

Les crédits de l'armée s'élèvent à \$1,068,000,000 comparés à \$1,535,000,000 pour l'an dernier.

Les crédits de la marine s'élèvent à \$300,000,000 comparés à \$410,000,000 l'an dernier.

Les crédits qui ont le plus diminué sont ceux de l'aviation qui sont passés de \$1,090,000,000, l'an dernier, à \$600,000,000 cette année.

Les crédits du ministère des munitions et approvisionnements s'élèvent à \$282,000,000 alors que ce ministère n'a dépensé que \$216,000,000, l'an dernier.

La majeure partie des crédits du ministère des munitions, soit \$175,000,000, servent à couvrir les frais causés par la fin des contrats à cause de la fin de la guerre.

L'aide mutuelle

Ilsley dit que la somme totale dépensée par le Canada au programme d'aide mutuelle s'élève à \$720,224,000 et il ajouta que le Canada devra aussi dépenser, cette année, \$65,907,000 pour compléter son premier apport à l'UNRRA.

Les crédits du ministère des anciens combattants pour les pensions sont beaucoup plus élevés que l'an dernier. Ces crédits ne comprennent pas les gratifiés ni les frais de rétablissement des soldats.

Le ministre des Finances dit que les projets de reconstruction ne représentent qu'une dépense de \$5,000,000 et il ajouta que les projets publics seront retardés pour permettre à l'entreprise privée de commencer. M. Ilsley fit aussi remarquer que ces crédits ne couvrent qu'une période de six mois.

Philius Roy cité à l'examen

Le juge Armand Cloutier a cité, hier, à l'examen volontaire, Philius Roy, accusé de crime d'incendie et d'homicide involontaire, à la suite de la tragédie de la rue Mentana, où onze personnes ont perdu la vie.

Roy comparait à l'enquête préliminaire sous les deux chefs précités, après avoir été tenu criminellement responsable de la mort de Mme Emile Cournoyer.

Avec le consentement de la défense, représentée par Me Alphonse Patenaude, C.R., et Me René Gauthier, C.R., Me Irénée Lagarde, C.R., avocat du ministère public, versa au dossier des enquêtes, la preuve faite devant le Coroner et devant le Commissaire des incendies.

L'examen volontaire fut fixé au 10 octobre.

Le juge Cloutier a aussi condamné à \$200 d'amende et aux frais de la cause, Joseph Folsy, 5685 Henri-Julien, qui s'était avoué coupable de transport illégal de liqueurs alcooliques.

Dinde à l'humeur vagabonde, cause d'une querelle entre deux voisines

Le juge T.-A. Fontaine a rejeté, hier, une plainte d'assaut portée contre une quinquagénaire de la rue Dudemaine, après que l'on eut démontré devant la Cour que la plaignante s'était aventurée sur un terrain qui n'était pas le sien et s'était ainsi attirée l'ire de la propriétaire.

Cette querelle de voisins—dénudée de la saveur que l'on trouve dans les querelles ordinaires des chauds quartiers de la basse ville—avait été provoquée par une dinde à l'humeur vagabonde.

L'époux de la plaignante raconta devant le tribunal que son épouse avait constaté la disparition de la basse-cour familiale d'une superbe dinde que l'on engraisait au lait et aux écaillés de noix pour lui donner de la voix. Toute éplorée, la dame cherchait dans les vastes espaces "Dudemaine" l'oiseau perdu que l'on réservait pour le dîner d'apparat de Noël.

La dinde revient

Pauvre femme! elle allait triste par les champs et aboutit finalement sur "le lot de M. X..." où la prévenue avait dressé une cabane pour y élever sa propre provision de volailles. C'est alors que la guerre commença.

"Ma femme crut voir notre dinde, raconte le mari, mais à ce moment, l'accusée survint et elle chassa mon épouse en la frappant d'un bout de planche. Mes deux en-

fants ont vu la chasse... Et moins de cinq minutes, après l'arrivée de la police, nous avons vu ressortir tranquillement, par en arrière de la maison, notre belle dinde... Elle s'était sûrement réfugiée chez la voisine, M. le juge".

L'avocat du ministère public demanda alors au témoin si l'accusée possédait des dindes.

—Ah! non, fait le mari. Il n'y a rien que nous autres (pause de quelques secondes)... qui en avons.

La prévenue par contre n'entend pas le litige de la même façon. Elle déclare qu'elle est bel et bien propriétaire du terrain en question et que l'autre femme avait été tout simplement reconduite à l'extrémité du terrain "parce qu'elle n'avait pas affaire sur ma propriété".

Le juge Fontaine décide qu'il s'agit purement d'un cas où l'accusée défendait son bien, et que le doute soulevé dans l'esprit du magistrat justifiait le renvoi de la plainte.

UTILITE DU COTON

Nouvelle-Orléans. (B.U.P.) — Le coton sert à d'autres buts maintenant. Un laboratoire de recherches a trouvé une méthode par laquelle le coton peut être employé dans la fabrication des boyaux à incendie.

Le Guatemala demande sa réadmission au B.I.T.

Le Bureau international du Travail vient d'annoncer qu'il a reçu du Guatemala une demande officielle de réadmission dans l'Organisation internationale du Travail. Cette demande, formulée au nom du Gouvernement guatemalteque, par M. Guillermo Toriello, Ministre des Relations extérieures, sera soumise à la Conférence internationale du Travail, convoquée pour le 15 octobre à Paris.

Le Guatemala était l'un des Membres originaux de l'O.I.T., mais il en est sorti en 1938 au moment où son retrait de la Société des Nations a pris effet.

Ouverts de 9 h. à 5 h. 30
samedi compris

DUPUIS

HOMMES ET GARÇONS, HABILLEZ-VOUS PLUS CHAUDEMENT...

PALETOTS D'HIVER

Pour hommes (34 à 46) — Tweed, molleton, autres lainages en brun foncé, brun pâle, gris bleu, gris moyen, gris foncé et bleu marine. Populaires paletots Sénateur, Balmacan, Pivot, Slip-On... tous bien finis.

18.95

PALETOTS CHAUDS

Pour adolescents tailles: 28 à 36. Paletots de lainage à texture unie en brun, bleu marine. Modèles: Balmacan, Grenadier. Paletots chaudement doublés et de confection durable.

11.45

POUR LES GARÇONS

Paletots d'hiver pour garçons de 5 à 11 ans. Frise de laine chaude et confortable en bleu marine, bleu aviation et brun. Modèles: Balmacan, Grenadier. Tous ces paletots à chaude doublure de finette doekine.

8.45



Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.p. et gér.-gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-prés.

Hon. Omer Côté, Ministre. PROVINCE DE QUEBEC SECRETARIAT M. Jean Bruchés, Sous-ministre.

Les Ecoles de Solfège et Musique

Ouverture des cours: 1er octobre 1945

ENSEIGNEMENT GRATUIT: 25 COURS

Frais d'inscription \$1.00 — Cours d'harmonie \$5.00

COURS DU SOIR AUX ENDROITS SUIVANTS: (7 h. 30 P.M.)

Solfège et Théorie musicale:

LUNDI	Ecole Morin, 6521 rue St-Denis	Prof. J. Dubois.
	Lachine, Académie Piché, 1ère et 2e année.	Prof. B. Verdict.
	Ville La Salle, sous-sol N.-D. Sacré-Coeur.	Prof. A. Lussier.
	St-Jérôme, Collège Commercial	Prof. A. Renaud.
MARDI	Ecole Oller, 310 Roy, 1ère et 2e année.	Prof. J.-J. Goulet.
	Ecole Philippe-Aubert-de-Gaspé,	Prof. A. Renaud.
	7230 de Gaspé	
	Ecole St-Pierre Claver, 2135 rue Gifford	Prof. J. Dubois.
MERCREDI	Ecole St-Pierre Apôtre, 1212 rue Planet	Prof. J. Dubois.
JEUDI	Ecole Lanzevin (Hochelega),	
	1866 rue Déséry	Prof. J. Dubois.

Cours avancé: Solfège, théorie et dictée musicale: Préparatoire au Conservatoire de la Province

JEUDI Salle St-Joseph, 5039 rue St-Dominique... Prof. A. Mignault.

LUNDI Salle Oller, 310 Roy, (cours préparatoire à l'harmonie) Prof. G.-E. Tanguay.

SAMEDI Salle Oller, 310 Roy, à 2 heures P.M. (Cours d'Harmonie) Prof. G.-E. Tanguay. (Préparatoire au Conservatoire)

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A LANCASTER 4419

DIRECTEUR: M. GUILLAUME DUPUIS

Entre nous, Madame

par Jeannette

Les cours du soir qui compléteront votre savoir

C'est lundi que s'ouvriront les classes du soir, et des milliers de femmes devraient les fréquenter. Il faut être parvenu à l'âge adulte pour constater combien l'instruction tient de place dans l'existence et combien son défaut peut handicaper un individu. La jeunesse est insouciante, et à quatorze ou quinze ans, on croit son bagage de connaissances bien important. Ce n'est qu'après avoir fait face à la vie qu'on peut vraiment constater les lacunes existantes dans son instruction. Il y a quelques années on pouvait constater amèrement "il est trop tard" et régler son existence en deça des limites posées par son incompetence. Aujourd'hui, l'individu a toutes les facilités d'améliorer à tout âge son potentiel intellectuel et les cours du soir qui débiteront lundi dans tous les quartiers de la ville leur en donnent entre autres, les moyens.

UNE SOUFFRANCE QUI AURAIT DU LUI ETRE EVITEE

"Toute ma vie j'ai souffert de ne pas savoir suffisamment mon français", me disait récemment une femme qui possède, naturellement, du raffinement et de la distinction. J'aurais pu m'exprimer facilement, mais, je n'osais me lancer dans de longues conversations de peur de laisser deviner mon ignorance et mon peu d'instruction. Je croyais parfois deviner un sourire éclairé de malice dans les yeux de mon interlocuteur et j'étais alors malheureuse pendant des jours, à la pensée que j'avais pu parler avec un français estropié. Quand aux lettres, vous devinez que je n'en ai pas écrites souvent!"

Si cette sexagénaire avait seulement pu bénéficier des avantages offerts aux femmes modernes, elle n'aurait pas ainsi connu cette souffrance de toujours se sentir inférieur à un entourage, que je sais pertinemment qu'elle dominait par la logique et le cœur.

BEAUX GROUPEMENTS, GROUPEMENTS D'ELITE

Chez quelques-uns, la vie pourrait présenter infiniment plus de chances de réussite si le cours d'étude avait compris un peu plus d'anglais ou un peu plus d'arithmétique. C'est précisément pour combler ces déficiences que les cours du soir pour adultes ont été institués. Les personnes de tous âges y sont admises, beaux groupements qui réunissent l'élite de chaque quartier, des citoyens ambitieux, unis par les mêmes desirs — s'instruire, se perfectionner, monter, réussir.



Paddy Devereux, fils du lieutenant-colonel James Devereux, parle à son père au moyen de la radio, pour la première fois depuis 1941. Le col. Devereux qui commandait la garnison de Wake Island, vient d'arriver à San Francisco. Aux écoutes sont aussi Mme Clarence Barninger et Mme William Lewis, dont les époux sont arrivés à bord du même avion.

UNE IDEE SAINTE TOUS LES JOURS

La diphtérie et la semaine nationale d'immunisation

La Ligue canadienne de santé organisée, cette année, la "Semaine nationale d'immunisation", du 30 septembre au 6 octobre. Le service de santé est heureux d'y prêter sa plus entière collaboration. Son directeur profite de cette occasion pour insister encore une fois auprès des parents afin qu'ils fassent immuniser contre certaines maladies infectieuses, en particulier la diphtérie et la coqueluche, leurs enfants de six mois à dix ans qui ne l'ont pas encore été.

La vaccination obligatoire des enfants contre la variole (7,000 ont été vaccinés à l'entrée des classes, cette année) a fait disparaître cette maladie de Montréal.

La diphtérie est la cause encore trop fréquente de cas et décès dans notre ville; la situation reste pratiquement la même depuis quelques années: son taux de mortalité se maintient à 28 par 100,000 âmes depuis 1942. Cette année, à date, 117 cas et 17 décès ont été enregistrés; c'est une augmentation sur l'an dernier.

Il faut le répéter: c'est par la coopération des parents, des médecins en clientèle privée, des sociétés médicales, des curés et pasteurs, des organismes volontaires tels la Ligue canadienne de santé, avec le service de santé que l'on réussira à faire disparaître la diphtérie de Montréal comme on l'a fait pour la variole et cela, grâce à l'immunisation.

Dr AD. GROULX, M.P.N.,
Directeur du service de santé.



Ce petit chaton perse montre ses griffes et tire la langue dans un moment de joie, avant d'être mis à bord d'un avion en partance de Miami, Fla., pour le Venezuela. L'hôtesse Doris Brickley sera la gardienne du petit animal au cours du voyage de 1,420 milles.

Mondanités

Prochains mariages

—Le mariage de Mlle Paule Daoust, fille de M. et de Mme Louis Daoust, avec le sergent d'aviation Robert-Vivian de Lotbinière Harwood, fils de M. et de Mme Henri de Lotbinière Harwood, sera célébré le samedi 27 octobre, à dix heures, en l'église St-Germain d'Outremont.

—Le mariage de Mlle Suzanne Beauchamp, fille de M. et de Mme Napoléon Beauchamp, avec le lieutenant de section Jacques Morin, C.A.R.C., fils de M. et de Mme René Morin, sera célébré le mercredi 17 octobre, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

—Le samedi 13 octobre, aura lieu le mariage de Mlle Yvette Lamarre, fille de M. et de Mme J.-Octave Lamarre, avec M. Jean Langevin, fils de M. et Mme J.-Oscar Langevin. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le R. P. Marcel Rivest, s.j., cousin du marié, en la chapelle du Sacré-Soeur de l'église de l'Immaculée-Conception, à neuf heures.

Réception

Mlles Germaine Poirier et Françoise Dugal, ont donné un shower d'articles de coutellerie, jeudi dernier à l'hôtel Queen's, en l'honneur de Mlle Gilberte Verville à l'occasion de son prochain mariage avec M. Léo Fréchette. La table était décorée de fleurs de saison. Les invitées étaient: Mmes D. Verville, O. Fréchette, G. Desjarlais, P. Luys, R. Dupré, Bergeron, R. Beauchamps, J. Nennedy, R. Lamelin, Mlles Simone Gingras, Marie-Étienne Vachon, Galardo, Margot Folsy, Marcelle Riopel, Marie-Paule Brouillette, Cécile Leduc, Lucille Dupuis, Madeleine Poirier, Irène Ducharme, Claire Racette, Maria Valiquette, Rita Verville, Louise Verville et Hélène Verville.

Déplacements

—Le juge et Mme M.-B. Archibald, d'Halifax, ainsi que Mlle Geneviève Gagnon, de Dolbeau, sont de passage à Montréal, les invités de Mme Emile Gaboury, avenue Davaar.

—M. et Mme Ewald Hansing

et Mlle Anita Hansing sont retournés à New-York, après avoir passé une semaine à Saint-Lambert, les invités de M. et de Mme Paul Ginchereau.

—M. et Mme George-B. Black, de Toronto, de passage à Montréal, sont descendus au Ritz-Carlton.

Roses artificielles délicatement parfumées

Les roses artificielles continuent à être des garnitures favorites sur les robes noires du soir mais cette année quelque chose de nouveau leur est ajouté. Une délicatote fiole de parfum est cachée par les pétales du centre. Le parfum peut être changé et la fiole remise en place sans difficulté.

DISTRAIT

Termpopolis, Wyo. (B.U.P.) — Pete Bauman, employé dans une quincaillerie, est un homme consciencieux. Il se rapporta au travail un matin pour apprendre que c'était sa première journée de vacances. Il avait oublié, expliqua-t-il.

Feutre 1945



Une forme directrice de beau feutre souple en une combinaison de teintes chères à l'automne — du café et du noir. Le bord souple est de forme incurvée pour mieux résister aux grands vents. Un chapeau qui accompagnera magnifiquement un tailleur noir d'automne.

La Cuisinière

Le Menu du Jour

DEJEUNER

Jus d'oranges
Omelette au fromage
Rôtie de blé entier
Café

DINER

Reste de viande et nouilles en casserole ou spaghetti sicilien
Courges pilées
Salade de légumes crus
Custard de riz et raisins

SOUPER

Tomates farcies de salade aux légumes
Petits pains chauds
Gélatine et crème renversée

Casserole de viande et nouilles

1/2 livre de nouilles
2 tasses de viande en dés
1 c. à table de graisse
1 c. à table de farine
1 boîte de soupe à l'oignon
Panure

1 c. à table de fromage râpé
Mélangez les nouilles cuites à la viande et disposez dans une casserole. Mélangez la graisse et la farine, ajoutez la soupe et faites cuire au dessus d'un feu lent 5 minutes ou jusqu'à épaississement. Versez sur la viande et les nouilles et saupoudrez de panure et de fromage. Faites cuire à four modérément chaud.

Spaghetti sicilien

1/4 tasse d'huile à salade
1/2 c. à thé de poivre noir
1 oignon moyen tranché
1 gousse d'ail pelée
1 boîte de 4 onces de pâte de tomates
1 feuille de bay
4 à 5 tomates fraîches pelées et coupées en quartiers
1 1/2 tasse d'eau bouillante
1 c. à th de sel
1 c. à table de sucre
1 paquet de spaghetti
Fromage râpé

Faites chauffer l'huile à salade dans une casserole, ajoutez le poivre noir, l'oignon et l'ail, et faites sauter 3 minutes. Ajouter la pâte de tomates qui a été mélangée avec de l'eau en trois fois, permettant au mélange de bouillir après chaque addition. Ajoutez les tomates, la feuille de bay et le sel, et faites mijoter sans couvercle, sur un feu bas, 45 minutes. Enlevez la gousse d'ail, ajoutez le sucre et faites mijoter 15 minutes de plus. Faites cuire le spaghetti tel qu'indiqué sur le paquet, égouttez, rincez et disposez sur un plateau chaud. Versez-y la sauce et ajoutez le fromage.

Centenaire des Soeurs de Jésus et de Marie

Pour clore les fêtes magnifiques qui ont marqué le centenaire de la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, toutes les anciennes élèves de quelque institution que ce soit, sont invitées à un grand congrès qui sera tenu à la Maison-mère, Boulevard Mont-Royal, Outremont, les 9 et 10 octobre prochains.

Afin d'aider l'organisation, on demande de s'inscrire aussitôt que possible aux numéros suivants: Madame Henri Baril, FR. 1630; Madame Henri Groulx, CA. 3337; Madame J.-R. Bérubé, PA. 2298; Mlle R.-A. Paquin, CL. 2136; Mlle Gabrielle Durocher, FR. 8531.

Bombay, vendredi. (B.U.P.) — La police a annoncé à bonne heure aujourd'hui que depuis minuit, 17 personnes avaient été tuées et 74 blessées dans des émeutes entre Hindous et Mahométans.

COUPONS VALIDES

Valeur des coupons:

Sucre: 1 livre
Beurre: 1/2 livre

BEURRE — Coupon 123
CONSERVES — Coupons P16-17
SUCRE — Coupon 63-64
VIANDE — Coupons M1, M2, M3, M4

La vogue des chandails du soir

Ici et outre-mer, les chandails du soir nous reviennent après une absence qui se prolongeait tout le temps de la guerre. Ces articles vestimentaires sont idéalement jolis avec la jupe longue ou la jupe courte de diner, avec les slacks d'intérieur. Ils sont brodés de sequins ou de fils d'or et d'argent quand ils ne le sont tout simplement de belles soies torsées. La femme qui peut tricoter le sien a cet avantage de pouvoir porter un vêtement plus individuel de couleur et de patron.

Diner de gala



Robe de diner en crêpe or dont les paillettes du corsage reflètent les lumières des chandeliers. Billy Burke la porte avec beaucoup de distinction. La jupe droite et étroite est fendue en avant pour donner plus d'aise à la marche et à la danse. Un large bracelet de topaze est le seul bijou qui l'accompagne.

HOROSCOPE DU JOUR

29 et 30 septembre 1945
Samedi et dimanche.

Le monde peut vous paraître ce travers aujourd'hui; les aventures amoureuses, les sports, les voyages peuvent ne pas tourner à votre avantage. Par contre, la soirée sera charmante. Demain, la journée sera idéale pour toutes les activités. La soirée surtout sera profitable si vous ne vous laissez pas trop emporter par le plaisir.

Voici pour chaque personne selon son anniversaire de naissance, l'horoscope détaillé de la journée de samedi et de dimanche.

Née entre le 22 décembre et le 19 janvier: Mettez beaucoup d'énergie dans votre travail mais évitez trop de précipitation. Demain il peut se produire un décès ou une assez sérieuse maladie autour de vous. La soirée est agréable.

Entre le 20 janvier et le 18 février: Evitez les querelles avec votre associé ou vos compétiteurs. Ce soir faites des visites. Demain, la discrétion sera nécessaire pour éviter les disputes avec votre partenaire. Vous pouvez voyager.

Entre le 19 février et le 20 mars: Vous pouvez profiter beaucoup de votre travail, gardez vos bonnes dispositions. Surveillez votre budget. Demain, vous vous sentez plein de vitalité mais n'exagérez rien.

Entre le 21 mars et le 19 avril: Vaudrait mieux ne pas faire aucun achat sérieux aujourd'hui. Soirée tumultueuse. Demain, vous pouvez faire du bon travail à la maison pourvu que vous évitiez la discussion. La soirée vous amène des amis charmants et généreux.

Entre le 21 mai et le 21 juin: Témoinnez plus d'affection à la maison. Un voyage d'affaires serait fructueux si vous saviez éviter les querelles et les accidents, surtout entre cinq et sept heures. Demain, vous êtes nerveux et disposé à vous battre. Surveillez votre tempérament.

Entre le 22 juin et le 22 juillet: Prenez le temps d'être poète malgré votre anxiété. Ne commencez rien mais finissez les travaux en suspens. Demain vous n'avez jamais eu autant d'énergie mais soyez sûr de ne l'employer qu'aux œuvres constructives.

Entre le 23 juillet et le 23 août: Votre vie sociale est par trop onéreuse aujourd'hui et vos amis vous demandent de l'argent. Demain les voyages et les nouvelles sont favorables.

Entre le 24 août et le 23 septembre: Vous vous rendez compte au-

Vêtements de classe



Une toute dernière nouveauté, l'encolure gobelet donne de la personnalité à ce deux pièces de crêpe noir que porte Ginny Simms. C'est une création Irene, le vêtement parfait pour les réceptions d'après-midi. Un motif de feuilles appliquées donne du caractère au corsage qui se complète d'une jupe étroite.

jourd'hui que vous vous êtes amusé quand il fallait travailler. Réagissez. Demain, vous aurez des ennemis causés par l'égoïsme de quelqu'un de votre entourage.

Entre le 24 septembre et le 23 octobre: Allez de l'avant avec vos projets. Demain, les amis sont généreux mais restez en dehors des querelles. La soirée est agréable et profitable.

Entre le 24 octobre et le 22 novembre: Ne perdez pas votre tact dans le tumulte qui vous entoure ce matin, surveillez votre santé ce soir. Demain, vous devriez passer la journée au dehors, voyagez.

Entre le 23 novembre et le 21 dé-

LES MOTS CROISÉS

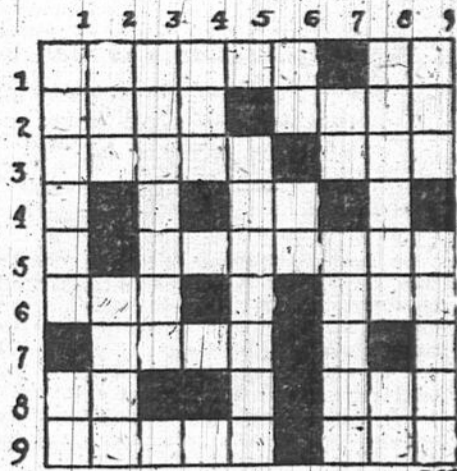
La solution de ce problème paraîtra dans notre prochaine édition.

Horizontalement

- 1—Monastère — Période de temps.
- 2—Gros serpents — Mont où mourut Moïse.
- 3—Lieux où l'on fait le feu — Appris.
- 4—Pronom relatif.
- 5—Abandonner.
- 6—Petite pièce de monnaie — Mesure de surface.
- 7—Evêque de Reims.
- 8—Interjection pour attirer l'attention — Apprit.
- 9—Lis de nouveau — Epoque.

Verticalement

- 1—Endroit couvert d'arbres abattus — Initiales marquant la dignité de prince.
- 2—Qui boite — Entrée.
- 3—Curieux, étrange.
- 4—Génie scandinave.
- 5—Etoffes tissées de soies.
- 6—Dans — Note de la gamme.
- 7—En les — Instrument pour boire.
- 8—Faire un abus — Note de la gamme.
- 9—Les notes — Résidu.



Solution de notre édition précédente



Septembre: Aujourd'hui voyagez est maintenant venu de compter recevez des visiteurs. Ce soir, soyez les survivants et d'apprendre le sobre. Demain faites un voyage du pourquoi de leur succès. Les modèles joignez-vous à un groupe religieux. Les enfants nés aujourd'hui seront brillants d'intelligence mais nerveux et ayant beaucoup de tempérament. Des talents musicaux. Ceux nés demain, seront talentueux et réussiront dans la vie. Ils se marieront avantagement.

Sélection naturelle qui élimine le bizarre

Les troupes de choc de la mode, ces femmes osées et courageuses qui introduisent chaque saison les modèles exagérés des créateurs de la mode ont tâté le terrain en ce qui concerne le chapeau. Le temps

est maintenant venu de compter les survivants et d'apprendre le pourquoi de leur succès. Les modèles théâtraux de couleurs voyantes de lignes dures et de dessins exotiques ont failli. Les chapeaux qui restent sont ceux qui sont souples féminins et subtils. Aucune silhouette individuelle peut être classifiée de mode du jour; tout du gracieux turban au bord profilé est acceptable. La règle qui prime est que le chapeau doit avant tout flatter ce qui s'obtient grâce à sa couleur, aux manipulations de ses drapés et à ses courbes. Il est prédit que presque tous les chapeaux de printemps seront garnis d'un bord.

Rien d'étonnant qu'il soit au courant de tout, il lit "Montréal-Matin"

Feuilleton de "Montréal-Matin"

La brèche dans le mur

par O'Nèvés

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 17.

Dans ses veines, le poison commençait de s'infiltrer.

IV

Le soir, pendant le diner, Bernard Reully annonça son intention de retourner à Paris dès le lendemain. Il prit congé, ne comptant pas, dit-il, sur le loisir de se présenter au château avant son départ.

En se réveillant le matin, un peu plus tard que de coutume, Typhaine éprouva une impression de soulagement. Cet homme dont elle avait peine, lorsqu'il était présent, à secouer la domination, se trouvait de nouveau écarté de sa route. Tant mieux si, au milieu d'autres femmes plus élégantes, il l'oubliait. Elle n'aurait plus de tourment du choix entre ses goûts et la promesse qui la liait. Dans le cadre paisible et familial, elle ne penserait plus qu'à Pierre.

Elle procéda rapidement à une toilette sommaire et sortit pour

son bain matinal. Rafraîchie par le contact de l'eau salée et sentant dans ses veines une vigueur nouvelle, elle était sortie, les pieds encore nus, de la petite cabane de planches. Ses cheveux, dénoués pour qu'ils séchassent plus vite au soleil, inondaient ses épaules, les enveloppaient d'un riche manteau doré.

Un bruit de pas sur la sable la fit se retourner brusquement.

Bernard Reully était près d'elle.

Un éclair de colère alluma ses yeux, mais le jeune homme ne lui laissa pas le temps de parler.

—Typhaine, commença-t-il, j'avais l'intention de partir ce matin: je n'ai pu m'éloigner; il me fallait vous répéter ce que je vous ai dit ici même. Je vous aime d'un amour qu'aucun amour ne saurait égaler. En retour, ne me donnez-vous pas le vôtre?

—Jamais!

La voix était rauque, mais ferme.

—Typhaine, je vous supplie. Je

ne pourrai renoncer à vous. Etudiez mieux votre coeur. Il est fait pour répondre à un amour comme le mien. La vie que je vous offre, c'est celle pour laquelle vous avez été créée, la seule qui soit digne de vous. Vous condamner à une vie triste et mesquine, c'est méconnaître les dons magnifiques que vous avez reçus. En avez-vous le droit? Vous ont-ils été donnés pour rester enseveli sous le boisseau?

Typhaine eut un geste de protestation, mais ne prononça pas une parole. Confusément, elle sentait qu'écouter ces propos, c'était tendre ses mains pour qu'elles fussent liées; mais sa volonté lui échappait. Le breuvage de louanges que cet homme lui versait était doux à boire. Elle savait que c'était du poison... elle n'en pouvait détourner ses lèvres.

—Dites un mot, Typhaine, continua le tentateur, dites-moi le mot que j'attends. Je vous supplie de me répondre; promettez-moi d'être ma femme. Dites-moi que vous le voulez bien. Typhaine.

Elle restait toujours muette. Un peu de sueur mouillait le front de Bernard, et sa voix avait pris une intonation singulièrement douce et anxieuse.

Il s'inclina plus bas vers elle.

—Typhaine, Typhaine, murmura-t-il, je vous supplie, ne me désespérez pas... Je vous aime, je vous aime de toute mon âme... Ce que vous me commanderez, je

le ferai... Pourtant, ne me dites pas de méloigner... Je vous aime, Typhaine.

—Ah! pourquoi s'adressait-il maintenant à son coeur, à ce pauvre coeur qui battait désordonnément, qui battait si fort qu'elle n'entendait plus que ces palpitations contre sa poitrine.

Il lui prit la main. Brusquement, elle essaya de la dégager, mais il la tenait fermement et ne la laissa pas aller. Deux larmes coulèrent sur les joues de Typhaine. Ces larmes le rendirent fou. Il se pencha sur elle; ses lèvres effleurèrent ses cheveux.

—Ma fiancée! dit-il dans un souffle.

Avec un sursaut, Typhaine se dégagea.

—Non, non, protesta-t-elle avec véhémence; retirez-vous, monsieur Reully; vous savez bien que je ne suis pas libre.

—Vous êtes libre, complètement libre, affirma-t-il avec force, emporté par son ardeur. C'est quand on vous a liée que vous ne l'étiez pas. Vous ne vous connaissiez pas vous-même. C'est votre devoir de vous reprendre. Vous ne pouvez sacrifier votre vie; ce serait d'ailleurs sacrifier en même temps celle d'un autre qui ne tarderait pas à s'apercevoir que votre âme lui échappait. De lui, je ne suis pas jaloux; je sais qu'en croyant l'aimer vous vous faites illusion. Oh! ne vous récriez pas!

Typhaine avait murmuré une protestation.

—Si vous l'aviez aimé, il vous eût emportée dans ses bras... Si vous connaissiez la force de ma tendresse, Typhaine! Dites-moi que vous m'aimez, faites-moi une promesse.

—Je ne puis pas.

—Vous le pouvez si vous voulez.

—Je ne veux pas.

—Vous n'êtes pas sincère avec vous-même, Typhaine.

Elle baissa la tête, et il reprit avec confiance:

—Il me faut rentrer à Paris ce soir. Dans quatre jours, à moins que, d'ici là, vous ne m'en fassiez la défense formelle, je reviendrai demander votre main à votre tante, Typhaine; vous ne me repousserez pas. Avant un mois, nous pouvons être mariés. Bien que le délai soit court, le cadre où je souhaite vous placer sera prêt.

Il souleva sa main inerte, la porta à ses lèvres.

Un instant plus tard, il était parti; Typhaine regardait devant elle; elle ne détournait pas la tête.

Un appel derrière elle la fit tressaillir violemment:

—Que fais-tu ici depuis si longtemps, Typhaine? Interrogeait la voix cristalline de Claire. Ne penses-tu pas rentrer bientôt? Tu n'as pas déjeuné, et personne ne t'a vue encore. Oh! que tu es pâle! Es-tu malade ou fatiguée de la promenade d'hier?

(à suivre)

La Société canadienne de protection des animaux

Une organisation qui mérite d'être mieux connue — Au secours des animaux errants ou blessés — Une entrevue avec le gérant général M. W. N. Dunlop — Ce qu'est la "chambre à gaz"

La Société canadienne de protection des animaux accomplit à Montréal, depuis plus de trois quarts de siècle, une oeuvre en tous points admirable.

Il est entendu que l'homme doit tout d'abord voir aux besoins de ses semblables mais il ne doit pas nécessairement, pour cela, abandonner les animaux qui sont généralement de fidèles et d'utiles compagnons, et encore moins les faire souffrir.

Montréal peut se flatter de posséder une Société de protection des animaux modèle et on ne peut plus efficace. Quoique cette organisation ne subsiste que grâce à une subvention municipale et à des dons individuels, elle n'offre pas moins aux Montréalais qui réclament ses services un empressement et un dévouement peu communs.

Rue St-Jacques ouest

Les quartiers généraux de la Société canadienne de protection des animaux sont situés rue St-Jacques ouest, au numéro 1705. L'édifice n'a qu'un étage et il comprend: les bureaux de l'administration, un chenil intérieur, un chenil extérieur, la chambre à gaz et un garage. Au chenil intérieur il faut aussi ajouter différentes cages où l'on loge les animaux les plus divers. Ces cages abritent surtout, toutefois, des chats, des pigeons, des lapins, des rats blancs, des serins, des cochons d'Inde, des animaux de la basse-cour. La choix, on le voit, est très vaste.

Ses activités

Mais voyons tout d'abord de quoi, exactement, s'occupe cette Société de protection des animaux.

- a) Elle voit, par la surveillance qu'exercent ses inspecteurs, à ce que les animaux ne soient pas maltraités;
- b) Elle recueille les animaux errants, elle se porte au secours des animaux blessés, elle détruit les animaux dont les propriétaires veulent se débarrasser;

- c) Elle donne abri aux animaux égarés et recherche leurs propriétaires;
- d) Elle a, deux fois par semaine, une clinique pour les animaux malades dont les propriétaires n'ont pas les moyens de consulter un vétérinaire privé;
- e) Elle fait de la propagande pour que l'on apprenne à aimer les animaux, et surtout pour qu'on ne les fasse jamais souffrir.

Le travail des inspecteurs

Les inspecteurs de la Société se rendent partout là où il y a des animaux. Ils examinent les camions et les wagons de bestiaux, on les voit dans les marchés de même qu'aux courses de chevaux et aux foires et expositions. Si nécessaire, ils prennent des procédures contre ceux qui sont récalcitrants et persistent à maltraiter un ou des animaux. L'an dernier, ils ont intenté seize poursuites et ont obtenu autant de condamnations.

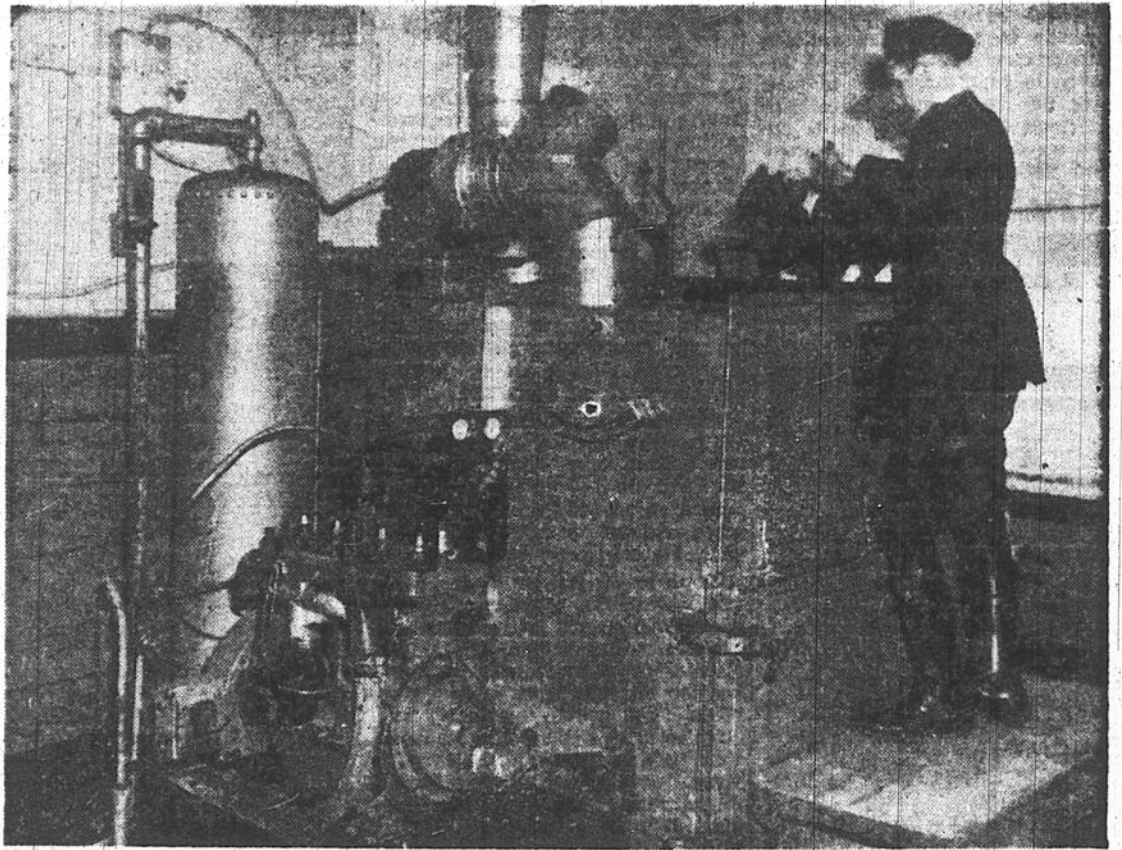
Trois ambulances

La Société canadienne de protection des animaux possède trois ambulances, deux qui s'occupent surtout d'aller chercher les animaux dont on ne veut plus, et un troisième qui répond seulement aux appels d'urgence: chiens ou chats blessés, etc.

En 1944, les ambulances ont transporté 20,771 chats et 6,534 chiens. Mais le nombre d'animaux qui ont passé par les quartiers de la Société est encore plus grand puisqu'à ce chiffre il faut ajouter, les quelque neuf mille chiens et chats qui ont été apportés, directement rue St-Jacques, par le public.

Ce qu'il advient des animaux

Qu'advient-il de ces animaux? Prenons tout d'abord le cas d'un chien errant, qui a été ou abandonné ou qui s'est égaré. A son arrivée à la S.P.C.A. (abréviation anglaise de la Société), un numéro lui est donné et sa description est inscrite dans un livre avec le lieu où il a été recueilli et d'autres détails. Si le chien a une licence, on a tôt fait de retracer le proprié-



L'exécution d'un "scotch-terrier". C'est cette boîte que l'on appelle la "chambre à gaz". L'officier de la Société de protection des animaux dépose l'animal sur une trappe qui le laissera tomber à l'intérieur où il succombera au bout de quelques secondes, asphyxié par le monoxyde de carbone.

taire. Sinon, on le garde au moins quatre jours après quoi il est tué ou gardé pour être vendu si l'on constate qu'il est bien portant. La loi oblige la Société à garder ces animaux trois jours mais on dépasse toujours cette limite, par mesure de précaution.

Si le propriétaire d'un chat ou d'un chien désire que son chat ou son chien soit tué, il l'est. "Jamais, nous a affirmé M. W. N. Dunlop, gérant de la Société, à qui d'ailleurs nous devons tous ces intéressants renseignements, a-t-on gardé un animal qu'on nous avait demandé de tuer. La sentence de mort, c'est le propriétaire de l'animal qui la prononce."

Il arrive souvent que quelqu'un vient porter un animal qu'il aime beaucoup et exige qu'on le tue sous ses yeux. La Société ne permet pas cela. Elle demande que le public lui fasse confiance. Au début, on accordait cette autorisation mais à plusieurs reprises des gens trop sensibles ont eu des faiblesses en voyant disparaître leur toutou et on imagine bien que les employés ont autre chose à faire que de ranimer ces personnes.

La chambre à gaz

On se demande souvent: Les animaux souffrent-ils? Comment sont-ils tués?

Parmi les photographies qui accompagnent le présent reportage, il y en a une montrant la "chambre à gaz". Cette chambre est une boîte assez vaste dans laquelle on laisse pénétrer du monoxyde de carbone. Quelques secondes après avoir été jeté dans cette boîte (18 ou 20 au plus), l'animal est évanoui, il n'a plus conscience de ce qui lui arrive. Une minute plus tard, au maximum, il est mort.

Scènes typiques

Il arrive très souvent que trois cents chats et chiens sont apportés à la Société dans une seule journée. A trois ou quatre reprises, alors que nous causions avec M. Dunlop, nous avons vu arriver un groupe de garçonnets et fillettes avec, dans leurs bras, des petits chats que la chatte de la maison venait d'avoir et dont "maman" ne veut pas parce qu'elle trouve qu'un chat c'est suffisant". Un peu plus tard, c'était un homme d'âge mûr avec un chien dont il ne se séparait pas avec joie s'il fallait en juger par son expression de tristesse qu'il ne parvenait pas à dissimuler. Et puis, un peu plus tard ce fut une scène plus gaie. Un autre homme, ayant perdu son chien, venait enfin de le retrouver dans le chenil. Le tou-

(Suite à la page 16)



Une section du chenil intérieur. Les animaux, on le voit, ne tardent pas à se lier d'affection pour les employés de la S.P.C.A.



Un jeune homme confie à la Société de protection des animaux de petits chats dont il veut se débarrasser. A en juger par son expression, il ne le fait pas de gaité de coeur.



Une ambulance arrive avec quelques chiens malades. A la demande de leurs propriétaires, ils seront immédiatement tués.

JEANNINE

Bizarre



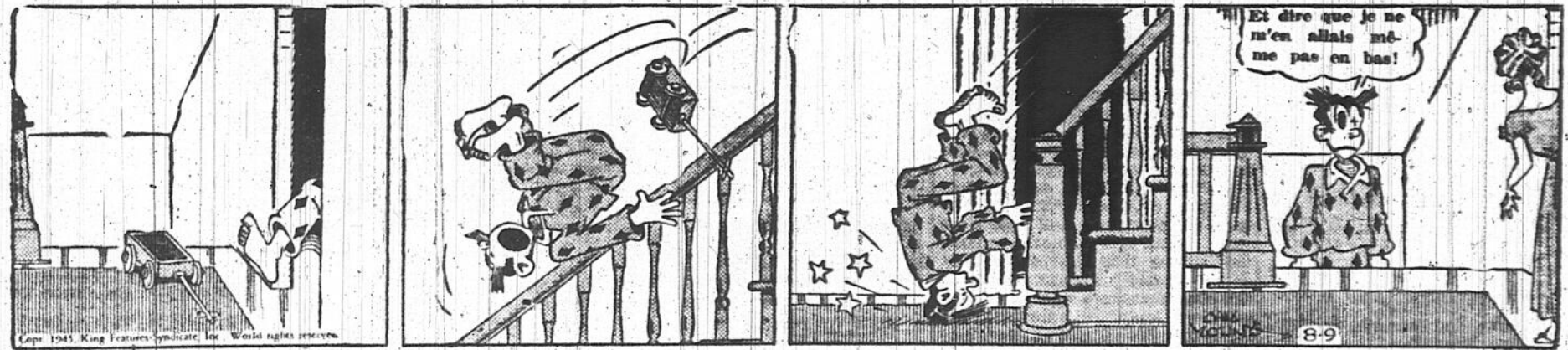
L'AGENT SECRET (X-

Le truc marche



BLONDINETTE

Malgré lui!



DONALD LE CANARD

Meurs ou meurs



BRICK BRADFORD

Découverte à faire



L'Immaculée-Conception présentera un grand festival sportif demain

Demain au parc Lafontaine, aura lieu un grand festival à l'occasion de la campagne de souscription pour le Centre paroissial de l'Immaculée-Conception. Le programme débutera à 1.30 heure par une partie de balle-molle entre l'Immaculée-Conception intermédiaire et le Beauchamp Electric. En même temps auront lieu des courses (senior) 100 verges et des courses à relais, de même qu'un programme de danses champêtres, par les jeunes filles de la paroisse sous la direction de Marthe Douville.

À 2.00 heures, l'équipe de ballon-volant de la Palestre Nationale rencontrera l'équipe de l'Immaculée-Conception, championne des Terrains de jeux de Montréal. En même temps aura lieu la finale de tennis du club Jacques-Cartier de l'Immaculée-Conception, en simple pour dames. Mlles Gilberte Olivier et Marielle Boudin et pour MM. Jacques Piquin et Gaston Contant.

À 2 h. 30, sauts à la perche par MM. Guy Laporte, René Blanchard, Roland Lahaie, Léon Bonchard, Marcel Richard. Lancement du disque par Marcel Racicot et Philippe Legendre et lancement du javalot par Roger Major et par le Baron Léon Van der Elst.

À 2 h. 45, l'Immaculée-Conception rencontrera un club d'étoiles au ballon-panier, arbitre: Lucien Lacoste de la Montreal Basketball League. Suivra un programme fort intéressant d'athlétisme sur le cheva allemand.

À 3 h. 30, exhibition de boxe par MM. Hubert Gagnier, champion des Golden Gloves, et Julien David (126 livres); Jean Richard et Marcel

Lachapelle (118 livres); enfin Guy de Roy et Guy Robitaille (160 livres). Les arbitres seront Dave Castilloux, champion du Canada, Eugène Brosseau et Sylvio Moreault, deux anciens champions du Canada. Comme attraction spéciale les Anciens officiels et joueurs du fameux club Saint-François-Naviger se rencontreront dans un concours de souque à la corde.

À 4.00 heures, le club de crosse senior du collège Jean-de-Brébeuf rencontrera le club junior de l'Immaculée-Conception finaliste au championnat de la province. M. Edouard Newsy Lalonde, le meilleur joueur que la crosse a produit mettra la balle au jeu. Entre les périodes, il y aura des sauts en hauteur avec élan et lancement du poids.

Premier programme de la Clinique sportive à la Palestre Nationale

La clinique sportive de Montréal présentera son premier programme vendredi soir prochain, le 5 octobre, à 8 h. 30, dans le salon Bleu et Or de la Palestre Nationale.

La Quebec Rugby Football Union a préparé un programme qui est de nature à intéresser vivement les sportifs. Ces cliniques ont pour but de procurer aux jeunes la chance de s'améliorer physiquement et moralement. Il y a évidemment place pour de l'amélioration dans ce domaine dans une ville de l'importance de Montréal, et nous qui touchons de près aux besoins des jeunes, voulons susciter chez eux l'enthousiasme à l'égard de l'aptitude physique et leur procurer l'avantage de participer aux sports de leur choix. Les cliniques sportives auront lieu chaque semaine, depuis octobre jusqu'aux printemps. Chacune consistera en l'exposé devant un auditoire approprié des bases fondamentales d'un sport particulier. Ce sera ainsi une nouvelle occasion pour nos jeunes d'apprendre la technique des différents sports, les aidant ainsi à profiter d'une façon plus rationnelle de leurs loisirs.

Le programme du mois d'octobre est déjà tracé. Après la clinique sur le rugby viendra celle de la lutte, du polo aquatique et de la boxe.

Joute décisive à St-Paul de la Croix

Dimanche à deux heures, le club St-Paul de la Croix rencontrera le Verville sur le terrain du Ahuntsic. Les deux clubs sont sur un pied d'égalité, ayant chacun une victoire à leur crédit. Le vainqueur de cette joute se mesurera ensuite avec le St-François Xavier dans une finale de quatre dans sept. Le club St-Paul espère se faire justice et déplorer sincèrement l'état du terrain du club Verville et la compétence d'un certain arbitre.

Venez en foule, vous assisterez à un beau duel entre les lanceurs Roger Sarda et Nick Borzelli.

Les tramways 3 et 24 vous conduisent droit à la gare Ahuntsic située à proximité du terrain.

Le Pothier jouera à Terrebonne

Le Rest. Pothier, champion de la ligue Senior de l'Est rencontrera le Terrebonne sur le terrain de ce dernier à deux heures dimanche après-midi. Pour informations, PL. 0250.

Les joutes dans le tournoi du Concordia

Le tournoi de tennis du club Concordia a encore une fois été retardé hier soir à cause de la température, mais les organisateurs espèrent pouvoir le compléter en fin de semaine, la température le permettant.

Voici le programme des joutes à l'affiche cet après-midi si le temps est favorable.

1.30 Mlle E. Fildes vs Mlle Françoise Lacasse.

1.30 Geo. Robinson vs Bob Duffort.

1.30 Mlle Pat Macken vs Mlle Germaine Tremblay.

1.30 J.-J. Desjardins vs Yvon Pugin.

1.30 Henri Rochon vs gagnant Duffort-Robinson.

Si ces matches sont disputés samedi, voici quel sera le programme de dimanche:

1.30 finale chez les dames.

2.00 finale chez les hommes.

Advenant le cas où les joutes de samedi seraient contremandées à cause de la température, elles seraient alors reprises dimanche pendant que les finales seraient disputées lundi soir.

Joute importante

Le club de baseball Capital Fruit Junior jouera dimanche une de ses plus importantes parties en rencontrant le club Cartierville à 2.30 au parc Laurier dans les éliminatoires pour le championnat de la ville. Une grande rivalité existe entre les deux équipes et on s'attend à une joute fort contestée. Le Capital Fruit a remporté 20 victoires consécutives à date. La batterie du Capital Fruit se composera de Gaëtan Laliberté et Oliva Bibeault. Pour informations, AM. 5611 ou FR. 0061.

LES INSCRITS

BELMONT PARK

Premier départ à 2 h. 30
PARI DOUBLE: 1ère et 2ème courses

- Blunt Reward, Menu, Landlord.
- Early Bird, Wise Sun, Helen Herade.
- Abidale, Binder, Fieldfare.
- Revoked, Star Pilot, Beugay.
- Adulator, Harvard Square, Boy Knight.
- First Fiddle, Coincidence, Buzful.
- Galumph, Sir Francis, Paolet.
- Caribou, Oatmeal, Bell The Cat.

PREMIERE COURSE \$3,000 Conditions
2 ans—7 furlongs.
Lion Rampant 111 a-Menu 116
Diri 109-Fonda 111
Landlord 116 a-Cedar-Creek 111
Boat Man 116 Blunt Remark 116
Galavent 116
a-Entrée W. P. Chrysler.

DEUXIEME COURSE \$3,000 Novices
3 ans et plus—1 mille.
Early Bird 113 Boston Roy 113
Credenda 110 Helen Herade 110
Hagger 113 Kings Count 113
Wise Sun 113 Paper Knife 120
Coincidence 113 Sly Manner 113
Stimpice 113

TROISIEME COURSE \$2,500 A réclamer
3 ans et plus—Env. 1 1/2 mille.
Cuckoo 135 a-Forest Ranger 131
Fieldfare 153 Gala Righ 141
Abidale 139 Rubicon 133
a-Knights Armor 130 Binder 148
a-Entrée M. et Mme M. Seldt.

QUATRIEME COURSE \$25,000 ajoutés
2 ans—5 1/2 furlongs.
a-Thene 116 e-Blunt Remark 119
a-Aussanger 114 Out of the Blue 114
Mighty Story 119 Manipu 122
a-Knockdown 122 b-Star Pilot 126
Beau 119 Let Me Thru 119
Erfleade 119 Revoked 125
a-Be Courageous 119 b-Beugay 123
a-Entrée E. Lasker et King Ranch
b-Entrée Maine Chance Farm
c-Entrée E. R. Brodley.

CINQUIEME COURSE \$3,500 ajoutés
Handicap, 3 ans et plus—6 furlongs.
His Jewel 112 Boy Knight 122
a-Adulator 114 Modest One 102
Cobina 106 Harvard Square 120
a-Bulls Eye 113 Offenbach 105
Captain's Aide 100 Leaving 109
a-Entrée Woolford.

SIXIEME COURSE \$10,000 ajoutés, handicap, tous les âges—7 furlongs.
Coincidence 112 Rodney Stone 100
Grik Warrior 119 Eternity 115
Buzful 120 First Fiddle 130

SEPTIEME COURSE \$3,500 Conditions
3 ans—1 mille.
Home Run 112 Flying Fort 112
And How 115 Wire Quest 112
Blensro 104 Paolet 113
Galumph 112 Valdina Gaylad 107
Flight Deck 112 Sir Francis 129
Volway 112 Bonfire 112

HUITIEME COURSE \$4,000 Handicap
3 ans et plus—1 1/2 mille.
Petrol Point 108 a-Oatmeal 114
Replay Paid 111 Omamax 102
a-Bright Gallant 120 Sambar 104
Caribou 122 Bell-The-Cat 108
Nursery Tale 116
a-Entrée L. Bieber & P. Bieber.

LES RESULTATS

BELMONT PARK

PREMIERE COURSE \$2,500 A réclamer
Novices, 2 ans—6 furlongs.
Vassallo (Wright) 7.00 3.80 3.00
Stage Set (Atkinson) 3.90 2.90
Johnstown Kid (Miller) 6.80
Ont aussi couru: Cold Scotch, Don O'Sullivan, Frankish Kink, Arrow Courier, Teton, King Kip, Stargazer.

DEUXIEME COURSE \$2,500 A réclamer
3 ans et plus—6 furlongs.
Liquid Lunch (K'baum) 10.20 5.10 4.30
Purple Heart (Sergeant) 9.60 5.60
True Note (Triola) 6.60
Ont aussi couru: Hopeville, Grand Party, Magic Heels, Leba G., Your Reward, Lord Hliran.

TROISIEME COURSE \$2,500 Conditions
Novices, 2 ans et plus—Env. 1 1/2 mille.
Hidalgo (Kratz) 3.80 2.60 2.70
Adaptible (Owen) 2.80 2.70
Tetrol (Walker) 3.80
Ont aussi couru: a-Middle River, a-Sea Raft, Zadic, a-Entrée.

QUATRIEME COURSE \$5,000 Conditions
2 ans—6 furlongs.
Purs Gold (Kirkland) 10.20 4.60 2.90
Latura (Permane) 6.50 3.20
Aladear (Dodson) 2.50
Ont aussi couru: Jingle Bells, Bridal Flower.

CINQUIEME COURSE \$4,000 ajoutés
Handicap, 3 ans et plus—1 1/2 mille.
Farby Dillah (Arcaro) 4.20 3.00 2.50
Shubbery (McCreary) 2.50 2.90
Miss Kenneland (Dodson) 4.30 2.90
Ont aussi couru: Lucky Aunt, Mahmoud, daisy, Gaylo.

SIXIEME COURSE \$7,500 ajoutés, handicap, 3 ans et plus—1 1/8 mille.
Coronal (Atkinson) 7.00 2.90 out
Michaela (Guerin) 2.50 out
Lark Day (Dodson) out
A aussi couru: Fairy Manhurst.

SEPTIEME COURSE \$3,500 Conditions
3 ans—6 furlongs.
Royalong (Miller) 40.40 14.90 9.10
Wire Briar (Snider) 25.90 14.50
Frere Jacques (Zubrinic) 4.90
Ont aussi couru: Tarawa, Forum, Smart Play, Chance Nick, o-Cross Bayou, Our Candidate, o-Up Front, Naval Station, o-Field.

HUITIEME COURSE \$3,000 A réclamer
3 ans et plus—1 1/2 mille.
Free Dutch (Zubrinic) 16.20 8.60 4.70
Huntsman (McCreary) 4.70 3.30
Ho Down (Kirkland) 3.80
Ont aussi couru: Llanero, Double Brab, Darby Diadem.



Dans une joute de tennis sur table, le soldat manchot George Fox remporte la victoire à l'hôpital général Vaughn, à Chicago, où des concours athlétiques ont été tenus pour distraire 1,500 vétérans de la guerre. Les soldats ont démontré qu'on pouvait encore pratiquer les sports en dépit de la perte d'un bras ou d'une jambe.

LES QUILLES

LIGUE DE QUILLES LEGARE

Dans la deuxième soirée de la ligue de quilles Legare, quelques joueurs ont repris leur forme et tout laisse prévoir que les soirées à venir démontreront la valeur de chaque joueur. Le club Maisonneuve a maintenu sa position en tête de la ligue, grâce au beau jeu de son capitaine, M. Lucien Dufault qui a obtenu un triple de 523 et un simple de 198, bravo M. Dufault. Mme Yvette Lemieux s'est aussi distinguée avec un triple de 321 et un simple de 118.

MAISONNEUVE	J.-M. L. Duc	118	114	78	310
Dummy	89	89	89	267	
Mlle T. Hogue	51	76	86	213	
R. Hupé	93	105	130	328	
G. Denis	84	84	82	250	
Dummy	108	108	108	324	
L. Dufault	158	167	198	423	
Totaux	583	629	693	1905	

VERDUN	J.-M. L. Duc	118	114	78	310
Dummy	85	85	85	255	
Mlle I. Lamarche	77	60	85	220	
Mlle P. Léveillé	90	97	86	273	
J. Chasson	102	104	88	294	
L. Brosseau	91	102	104	297	
Dummy	122	122	122	366	

AMHERST	J.-M. L. Duc	118	114	78	310
Mme S. Paré	77	64	83	224	
Mlle G. Paré	75	89	74	238	
E. Desautels	110	87	91	288	
L. Paré	122	99	130	351	
Dummy	107	107	107	321	
B. Paré	142	134	114	387	
Totaux	633	580	595	1808	

ST-HUBERT	J.-M. L. Duc	118	114	78	310
Mlle A. Lemay	74	79	90	243	
Mlle J. Foucher	38	74	70	182	
E. Guillerier	95	134	77	306	
L. Gravel	77	87	92	256	
D. Hupé	100	113	75	288	
H. Fiset	105	148	122	375	
Totaux	489	635	526	1650	

SOREL	J.-M. L. Duc	118	114	78	310
Mlle Lafortune	84	91	76	251	
Mme Y. Lemieux	155	98	115	321	
M. Hupé	94	98	85	277	
R. Guertin	90	75	121	286	
Dummy	112	112	112	336	
F. Lemieux	92	110	121	323	
Totaux	577	584	627	1788	

ROSEMONT	J.-M. L. Duc	118	114	78	310
Mlle B. Lavioie	64	84	106	254	
Mlle J. LeSueur	77	85	111	273	
Y. Hurtubise	97	87	151	335	
J. Gonyeville	110	75	100	285	
B. Vachon	111	102	111	324	
L. Tessier	162	128	122	412	
Totaux	621	561	701	1883	

ST-HENRI	J.-M. L. Duc	118	114	78	310
Mlle A. Frenette	62	81	91	234	
Dummy	86	86	86	258	
Dummy	102	102	102	306	
G. Gauthier	87	146	84	317	
A. Beaupré	137	129	112	378	
J.-M. Pagé	83	101	122	306	
Totaux	557	645	597	1799	

MONT-ROYAL	J.-M. L. Duc	118	114	78	310
Mlle P. Masson	64	64	77	205	
Mlle B. Duhamel	75	81	45	201	
Dummy	95	102	104	301	
P.-H. Gravel	109	104	87	300	
R. Gagnon	112	84	86	282	

Position des équipes	TP	G	P
1-Marron	2196	4	0
2-Jaune	1964	2	2
3-Vert	1873	2	2
4-Bleu	1937	0	4

LIGUE DU RESTAURANT GERARD	J.-M. L. Duc	118	114	78	310
Totaux	573	519	477	1569	
Maisonneuve	6	0	8	3729	
Amherst	5	1	7	3573	
Rosemont	4	2	6	3650	
St-Henri	3	3	4	3524	
St-Hubert	3	3	4	3433	
Sorel	1	5	1	3450	
Verdun	1	5	1	3311	
Mont-Royal	1	5	1	3278	
[haut triple le 25 septembre 1945: Lucien Dufault, 423; Mme Yvette Lemieux, 321.]					
[haut simple le 25 septembre 1945: Lucien Dufault, 198; Mme Yvette Lemieux, 118.]					
[haut simple et triple à date: Lucien Dufault, 523; Lucien Dufault, 198; Mme Yvette Lemieux, 321; Pierrette Léveillé, 127.]					
Cédule le 2 octobre 1945: 21-22, Maisonneuve vs St-Henri; 23-24, Amherst vs Rosemont; 25-26, Verdun vs St-Hubert; 27-28, Mont-Royal vs Sorel.					

Hathaway sera le rival de Johnny Moore ce soir contre les Bears

Bruno Betzel tentera sa chance avec le lanceur qui afficha une si belle tenue contre les Orioles — Les Bears sont confiants de remporter une troisième victoire ce soir

Newark, 28. (B.U.P.) — Le gérant Billy Meyer des Bears de Newark, arrivé de Montréal en compagnie des Royaux pour la continuation de la série finale pour la coupe des Gouverneurs dans la ligue Internationale, a déclaré ce soir qu'il enverrait Johnny Moore au monticule dans la troisième joute de cette série qui sera disputée demain soir.

Les Bears, qui détiennent déjà deux victoires sur les Royaux sont confiants d'en enregistrer une troisième consécutive grâce à Moore. Les Bears se trouvent actuellement dans la position avantageuse où ils peuvent prendre des chances et c'est la raison pour laquelle ils enverront Moore au monticule.

Position difficile

Bruno Betzel est toutefois dans une position beaucoup plus difficile, ses lanceurs, surchargés de travail faiblissent au moment critique. Betzel a annoncé de Newark en descendant du train qu'il tenterait de nouveau sa chance avec Ray Hathaway, qui après avoir été la vedette de l'avant-dernière partie contre les Orioles de Baltimore, a faibli à la tâche dans la joute d'ouverture contre les Bears.

Si Hathaway peut retrouver le contrôle qu'il afficha lors de sa première apparition dans les éliminations, les Royaux ont de bonnes chances de décrocher leur première victoire de la série. Mercredi

soir dernier, Hathaway ne fut pas l'ombre de ce qu'il avait été après la première manche.

Hathaway faiblit

A ses débuts, il força le premier joueur à frapper un petit coup au deuxième but, puis retira les deux frappeurs suivants au bâton. Ce fut toutefois la totalité de son effort, car dès la deuxième manche, il eut de la difficulté à trouver le marbre et les choses empirèrent jusqu'à ce qu'il soit retiré à la quatrième manche.

A sa deuxième apparition au monticule, Hathaway a paru très nerveux, voulant probablement satisfaire les spectateurs à la suite de la joute sensationnelle qu'il venait de lancer. Demain soir, il sera loin des siens et plus à son aise. Tous s'accordent à dire que ce jeune lanceur est de calibre majeur, et les espérances des Royaux semblent solides en se reposant sur ses épaules.

La chance depuis le début des éliminations, si l'on excepte l'avant-dernière joute contre les Orioles alors qu'ils eurent une fameuse chance, a toujours été contre les Royaux, particulièrement hier soir. Il semble que la confiance diminue dans les rangs du club local mais nul doute qu'une victoire ce soir aurait beaucoup à faire pour ranimer les esprits et les conduire à de nouveaux succès.

La finale entre les Facteurs et les Aigles commencera demain

La série finale de la ligue Starr commencera demain après-midi alors que les Facteurs rencontreront les Aigles dans la première joute d'une série de trois de cinq. Toutes les parties de cette série seront disputées au stade Notre-Dame.

Les Aigles qui ont causé plusieurs surprises depuis le début des séries éliminatoires sont déterminés à remporter le championnat de ce circuit. En effet les joueurs de Bill Turner ont affiché une belle tenue et leurs coups sûrs frappés en temps opportun ont été la cause de l'élimination du St-Jean.

Il est fort probable que Fred Thurrier jouera sa dernière partie de baseball cette saison, car il doit se rapporter aux Barons de Cleveland, le premier octobre. Thurrier a joué un grand rôle pour les Aigles, dans leur série contre le St-Jean. En effet de solide voltigeur a frappé un coup de circuit dimanche dernier avec deux joueurs sur les buts pour donner la victoire à son club.

Bill Turner a déclaré que Lefty Bourdon lancera la première joute de cette série tandis qu'Hubert Lavigne aura recours au solide lanceur droitier, Bill Séguin. Ces deux lanceurs ont affiché une tenue impressionnante durant les séries éliminatoires et ils sont décidés à

donner la victoire à leur club respectif demain après-midi.

Les Facteurs ont causé une grosse surprise en éliminant le Ville-Emard et ils sont décidés à accomplir le même exploit aux dépens des Aigles. Les Facteurs alignent de solides cogneurs tels que Babe Lanox, Roland Berthelot, Roger Cabana, Boullane et plusieurs autres.

La partie de demain après-midi commencera à deux heures et trente.

La coupe A.-L. Caron à Joey Wilkinson

Joey Wilkinson a été considéré cette saison comme le joueur le plus utile à son équipe dans la Ligue Senior de la Québec Lacrosse Association. Le porte-couleurs du Canadien, reconnu comme l'un des meilleurs joueurs de crosse locaux, recevra le trophée A.-L. Caron.

Freddie Brocklehurst, joueur de défense du Canada, a été classé en deuxième position.

Une autre nombreuse assistance est attendue à l'arena de Lachine dimanche soir, lorsque le Lachine-Ville St-Pierre s'attaquera aux Indiens de Caughnawaga-St-Régis. Chaque club a remporté une victoire dans cette série de trois dans cinq. Le match de dimanche devrait donner lieu à beaucoup d'action.

Victoire du R. Martin

Le club R. Martin (Christ-Rob) a remporté la victoire sur le Royal Ponponnette par le score de 6-2 dans la semi-finale pour le championnat de Montréal. Les deux clubs continueront leur série demain après-midi au parc Jarry.

Les Dodgers battent les Phillies et Bob Feller est battu par les Browns

NEW-YORK, 28. (B.U.P.) — Deux joutes seulement ont été disputées dans les ligues majeures aujourd'hui et aucune de celles-ci n'affectait le classement des premiers clubs. Les Dodgers de Brooklyn ont défait les Phillies de Philadelphie pour se raffermir en troisième place dans le classement de la ligue Nationale pendant que les Browns de St-Louis ont gagné une partie abrégée contre les Indiens de Cleveland pour aussi se solidifier en troisième place.

Les Dodgers l'ont emporté par le score de 5-2. Un jeune lanceur du nom de Grate débuta pour les Phillies mais fut retiré à la deuxième en faveur de Johnny Mauney qui fut chargé de la défaite. Ces deux jeunes lanceurs affichèrent une belle tenue au monticule, n'accordant que sept coups sûrs, le même nombre que Tom Seats des Dodgers.

Coups de circuit

Deux coups de circuit ont marqué cette joute alors que Jake Powell frappa son premier coup de circuit de l'année dans l'avant dernière joute à la deuxième manche pour faire compter tous les points des Phillies.

A la sixième manche, Luis Ulma, ancien porte-couleurs des Royaux frappa un coup de circuit avec un coureur sur les buts pour assurer la victoire des Dodgers, qui ne menaient alors que par 3-2.

Feller battu

Un programme double était à l'affiche dans la ligue Américaine

entrés les Indiens de Cleveland et les Browns de St-Louis, mais ces deux joutes furent abrégées par la pluie. De fait la première joute fut arrêtée à la sixième manche alors que les Browns menaient par 2-1 et remportèrent ainsi la victoire. L'autre joute fut naturellement contremandée. Bob Feller a été le lanceur perdant; accordant cinq coups sûrs aux Browns, pendant que son rival, Al Zoldak n'en accorda que quatre.

Tous les clubs qui ont des chances au championnat seront en lice cet après-midi, la température le permettant, de sorte que les champions des deux ligues devraient être connus dès ce soir.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 000 100-140
St-Louis 000 200-250
Batteries: Feller et Hayes; Zoldak et Mancuso.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn 110 012 000-271
Philadelphie 002 000 000-270
Batteries: Seats et Sandlock; Grate, Mauney (2) et Seminick.

BASEBALL

Résultats d'hier

LIGUE AMERICAINE
St-Louis 2, Cleveland 1.
(Arrêtée à la 6e manche)

LIGUE NATIONALE
Brooklyn 5, Philadelphie 2.
(Seule joute au programme)

Parties d'aujourd'hui

LIGUE AMERICAINE

Détroit à St-Louis.
Cleveland à Chicago.
Boston à New-York.
(Seules joutes cédulées)

LIGUE NATIONALE

New-York à Boston.
St-Louis à Cincinnati.
(Seules joutes cédulées)

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Newark.
(4 de sept, Newark mène 2-0)

Parties de demain

LIGUE AMERICAINE

Détroit à St-Louis.
Cleveland à Chicago.
Boston à New-York.
(Seules joutes au programme)

LIGUE NATIONALE

Brooklyn à Philadelphie.
New-York à Boston, 2 parties.
Chicago à Pittsburgh.
St-Louis à Cincinnati, 2 parties.

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Newark.

Position des clubs

	G.	P.	P.C.
Détroit	87	65	.572
Washington	87	67	.565
St-Louis	81	69	.540
New-York	79	71	.527
Cleveland	73	72	.503
Chicago	71	78	.477
Boston	71	81	.467
Philadelphie	52	98	.347

	G.	P.	Mo.
Chicago	95	56	.627
St-Louis	92	59	.609
Brooklyn	86	67	.562
Pittsburgh	82	69	.543
New-York	77	73	.513
Boston	66	84	.440
Cincinnati	61	90	.404
Philadelphie	46	107	.301

Joute de Rugby entre Hornets et Bengals

Les amateurs de rugby assisteront, ce soir, à la première partie de la ligue Senior, quand le Bengal de Hamilton rendra visite aux Hornets de Montréal. L'équipe qui représentera la ville dans la ligue de rugby composée presque exclusivement de membres qui sortent des divers corps d'armée. Parmi ceux qui jouaient pour le C.A.R.C. l'an dernier, mentionnons: Lamoureux, Miles, Stock, Johnson et Fripp. Plusieurs membres de l'équipe de la Marine, qui remportait le championnat du Canada, l'automne dernier, porteront les couleurs de l'équipe locale, cette saison, entre autres Mc-Clay, Harvey, Loney et peut être Barclay et Davis. C'est-à-dire que le club montréalais sera composé de jeunes joueurs dont la très grande majorité sont des habitants même de la ville. C'est là une excellente initiative que les directeurs de l'équipe, ont prise, et s'il faut juger des exercices nombreux que le gérant Hill Hughes a donné à ses hommes depuis quelques semaines, nous aurons peut-être à Montréal la distinction d'avoir dans une même saison sportive, c'est-à-dire l'année 1944-45, trois équipes championnes. Le Canadien, au hockey; le Royal, au base-ball, et le Hornet, au rugby. Avec le club Hornet nous aurons aussi deux représentants canadiens-français, Lamoureux et Bertrand qui sont choisis par Bill Hughes pour faire face aux Bengals.

Miquet a signé son contrat pour rencontrer Garibaldi mercredi

Félix Miquet, le gros lutteur de France, qui réclame le championnat d'Europe, a hier soir, signé son contrat, l'engageant à faire face à Gino Garibaldi dans la rencontre principale de la séance de lutte qui sera disputée mercredi soir prochain au Forum.

Ce sera la première apparition du géant lutteur français à Montréal depuis 1938 alors qu'il rencontra Yvon Robert dans un match qui établit un record d'assistance pour le temps à Montréal. Lors de sa première apparition d'après-guerre en Amérique, à Ottawa, au début de la semaine, il a remporté une victoire décisive sur le brutal Bob Wagner.

Garibaldi et Jumping Joe Savoldi avaient été choisis comme les deux candidats probables à une rencontre contre le gros Français par le matchmaker Eddie Quinn. Garibaldi obtint la chance parce qu'il réussit à se défaire de certains engagements qu'il avait conclus à Washington et aux environs. Il sera sans contredit l'adversaire qui pourra le mieux démontrer aux supporteurs de lutte si Miquet est toujours le puissant lutteur

qu'on a connu dans le passé. Miquet n'a jamais fait de lutte rude, et à toujours eu recours à sa force et ses connaissances de la lutte pour vaincre ses adversaires dans le passé. Il rencontre toutefois dans Garibaldi non seulement un lutteur rude, mais aussi un solide gaillard, doué d'une force plus qu'ordinaire, qui ne saurait manquer de le faire dépenser à la limite pour remporter la victoire.

Quinn a aussi hier soir fait signer un contrat à Henry Kulkavitch l'ex-garde-côtes, d'origine polonaise-américaine qui a adopté le coup de judo et les tactiques rudes pour l'emporter dans ses combats précédents. Garibaldi apparaîtra en semi-finale contre un adversaire qui sera choisi au cours de la journée.

Poids et haltères au Y.M.C.A. cet après-midi

Le championnat junior provincial de poids et haltères sera disputé cet après-midi, à 2 h. 30. Cette année la Central Y.M.C.A. a gracieusement fourni son local pour cette occasion et tous sont cordialement invités à assister à cette démonstration d'énergie physique.

Les trois levés olympiques qui sont: le développé militaire, l'arraché et le jeté à deux bras, seront employés comme base de comparaison. Les levures seront classés d'après leur poids.

Quatre inscriptions sont déjà parvenues de Hull, deux du Cyr W.L.C. et plusieurs autres sont attendues de la Y.M.C.A. de Verdun, Palestre Nationale, Sherbrooke et Trois-Rivières.

L'attraction spéciale de l'après-midi sera l'effort conjoint de trois des meilleurs haltérophiles de la province, Paul Plourde, John Stewart et Gérard Grattoir faisant leur possible pour établir des nouveaux records provinciaux et canadiens dans le développé militaire et l'épaulé et le jeté.

Tous levures indépendants ou club désireux de faire parvenir leurs inscriptions pour ce tournoi doivent écrire au secrétaire de la Québec Weightlifters Association, Harvey Hill, avenue Balt, Verdun.

Parade contremandée

La parade organisée pour aujourd'hui par le centre paroissial de l'Immaculée-Conception, conjointement à la campagne de conscription organisée pour un arena dans cette paroisse, a dû être contremandée parce que les autorités municipales se sont trouvées dans l'impossibilité d'assurer la force constabulaire nécessaire au maintien de l'ordre.

Ceci est le résultat de la grève des bouchers, qui força les agents de police à être sur pied nuit et jour ainsi que la situation dans laquelle les autorités se trouvent de se tenir prêtes à toute éventualité. Le programme sportif organisé pour dimanche au parc Lafontaine sera toutefois présenté, comme on pourra le voir dans une autre page.

Joute décisive à Granby demain

Dimanche à Granby auront lieu les 2e et 3e joutes si nécessaires de la série de 2 dans 3 entre les clubs Granby et Champêtre. Le vainqueur passera en finale pour le championnat provincial de baseball et rencontrera le J.-A. Savard de Sherbrooke qui a éliminé dimanche dernier le Cap de la Madeline en gagnant une 2e joute consécutive.

La 1ère joute de dimanche commença à 1 h. 30 p.m. (heure normale), elle sera jouée immédiatement après.

Dans cette série le Granby mène par une partie ayant gagné dimanche dernier par 4-1.

Le club voyageur par autobus spécial et les partisans qui aimeraient à faire le voyage pourront communiquer avec Laurent Baril.

PUBLICATION SUSPENDUE

New-York, 28. (B.U.P.) — Le Conseil d'Information japonais a suspendu aujourd'hui la publication de tous les journaux du matin de Tokio, pour avoir rapporté l'entrevue de l'empereur Hirohito avec les correspondants de la N.B.C.

Troupes britanniques dépêchées à Java pour étouffer une révolte

Les Indonésiens prennent les armes contre les Européens — Des renforts sont envoyés en Indo-Chine — L'ordre aurait été rétabli à Saïgon

SINGAPOUR, 28. (B.U.P.) — L'amiral Lord Louis Mountbatten a hâté l'envoi d'un détachement de troupes britanniques à Java où quelques troupes indonésiennes se sont révoltées, et a expédié des renforts en Indo-Chine, où les Annamites provoquent des désordres depuis plusieurs semaines.

L'agence "Exchange Telegraph" a rapporté de Singapour que quatre personnes ont été tuées et 10 autres blessées dans des manifestations à Bangkok, au Siam. Tous les restaurants chinois ont été fermés.

Des troupes d'occupation britanniques débarqueront demain à Batavia, quatre jours avant le temps fixé. Des rapports parvenus aux quartiers généraux britanniques disent que les Indonésiens se servent d'armes japonaises contre la population européenne, comme le font les Annamites en Indo-Chine française.

Les troupes impériales auront pour but d'assurer le maintien de l'ordre et l'observation des lois dans cette possession hollandaise. On rapporte que les Indonésiens se sont soulevés contre tous les étrangers en général, et il est possible que la situation des Britanniques devienne fort compliquée.

Un bataillon de la 23e division britannique débarquera à Batavia.

Ce bataillon sera suivi de détachements de l'armée indienne alors que d'autres troupes du Royaume-Uni débarqueront dans la région de Soerabaya, à Java.

Conférence convoquée

Entre temps, l'amiral Mountbatten a rappelé le major-général D.-C. Gracey, commandant britannique en Indo-Chine, et le colonel J.-H. Cédille, chef de la mission française pour conférer sur la situation en Indo-Chine.

On s'attend à ce que leur arrivée dissipe le mystère entourant un communiqué français publié ici à l'effet que l'ordre avait été restauré à Saïgon. Gracey et Cédille — qu'on présume être les auteurs d'un tel communiqué — ont quitté Saïgon hier au moment où des troupes indiennes et françaises attaquaient les Annamites dans la banlieue de Saïgon.

Dans les combats de cette semaine, on a rapporté 70 Annamites tués, et 40 blessés.

Le Conseil ne réussit pas à régler la grève

New-York, 28 (B.U.P.) — Le Conseil d'état de médiation a vu échouer aujourd'hui ses efforts pour régler la grève des 15,000 opérateurs d'ascenseurs qui paralyse le quartier d'affaires des gratte-ciel de New-York et coûte aux industriels et aux ouvriers une somme estimée à \$35,000,000 pour ces derniers cinq jours.

Les officiers du local 32-B, de l'édifice des employés de l'union internationale (A.F.L.) se sont choqués à la suite de l'assemblée tenue avec Arthur S. Meyer, président du Conseil d'état américain et David L. Sullivan, président de l'union. Ces officiers ont révélé qu'un ultimatum avait été présenté à l'union par le Conseil.

"Nous en sommes au même point qu'avant-hier, avant la réunion du Conseil de guerre du Travail, déclara le président Sullivan, qui affirma de plus que M. Arthur Gordon Merritt, procureur pour le Conseil consultatif, avait soumis un plan pour régler l'affaire, "mais qui en gagerait le droit essentiel de cette union et de toutes celles qui voudraient se mettre en grève, lorsque les agissements de leurs membres ne seraient pas tolérables".

La grève avait été faite en mesure de protestation contre les directives du Conseil du Travail, qui avait augmenté le salaire gagné par heure par les opérateurs, mais avait aussi réduit leurs heures de travail.

Le juge Guérin préside à l'arbitrage dans le différend du textile

Le Juge Charles-Edouard Guérin, de la Cour des Sessions de la Paix, a été nommé, hier, président de la Commission d'arbitrage chargée de faire enquête sur le différend survenu entre la Fédération des ouvriers unis du textile d'Amérique (Fédération américaine du travail).

Une grève dans certaines filatures de la région avait été déclarée, samedi dernier, puis contremandée avec l'annonce de la soumission du différend à un tribunal d'arbitrage.

Les représentants de l'Union et de la compagnie n'ayant pu s'entendre sur le choix d'un président, le tout fut référé au ministère provincial du travail, qui désigna le juge Guérin.

L'amiral W. H. Halsey prendrait sa retraite

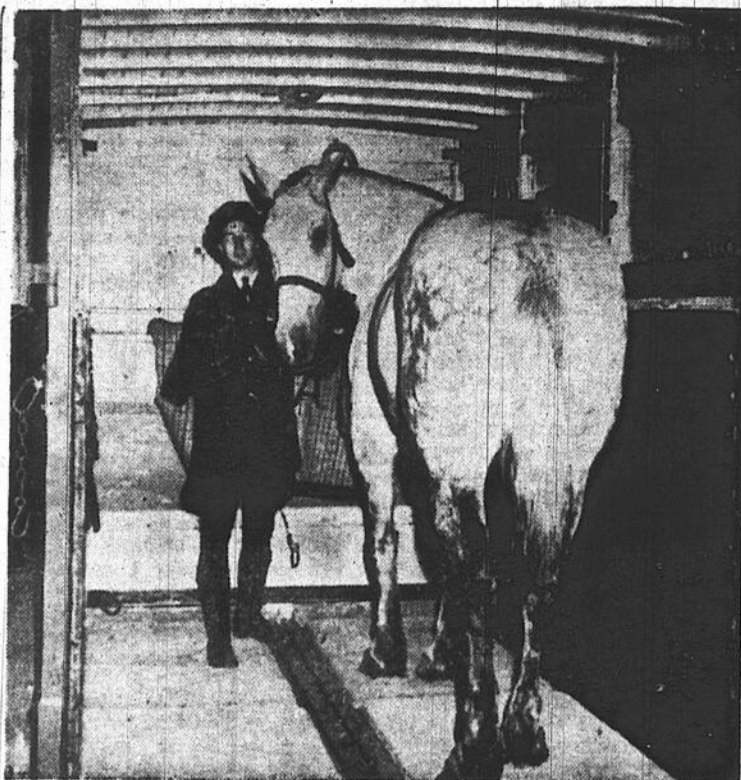
Pearl Harbor, 28 (B.U.P.) — L'amiral F. Halsey, commandant de la 3e flotte américaine, a annoncé aujourd'hui qu'il demanderait de prendre sa retraite afin de permettre à des hommes plus jeunes de diriger la marine.

Halsey, qui est en route pour les Etats-Unis avec des unités de sa flotte, a fait sa déclaration à une conférence de presse.

La plupart de ses remarques n'ont pas été publiées. Il a déclaré en effet que sa femme lui a dit qu'il "devait garder sa dignité" en parlant des Japonais.

Rixes entre Musulmans et Hindous à Bombay : 18 morts

Bombay, 28 (B.U.P.) — La tension s'est intensifiée aujourd'hui lorsque les Hindous brûlèrent une mosquée au cours de la plus grande mêlée dont la ville ait été témoin depuis 1940. Le nombre des morts s'est élevé à 18, avec 76 blessés. La police a annoncé que 160 des manifestants avaient été arrêtés.



L'intérieur de l'ambulance pour chevaux, la plus moderne du genre en Amérique du nord: L'agent Edouard Marchand, de la S.P.C.A., vient d'y faire pénétrer un cheval qui semble parfaitement à l'aise.

La Société canadienne de protection des animaux

(suite de la page 18)
tout manifestait bruyamment sa joie tandis que l'homme exprimait sa reconnaissance à la Société en déposant une obole dans un "tronc" qui se trouve sur le comptoir du bureau de l'administration.

Il y a chaque jour de nombreuses scènes de ce genre et elles ne manquent pas d'émouvoir celui qui n'en a pas l'habitude. Elles font comprendre aussi combien utile est l'oeuvre de la Société.

L'ambulance pour les chevaux

Mais la S.P.C.A. ne s'occupe pas seulement des chiens, des chats et des serins. Elle voit au transport des chevaux blessés, malades ou abandonnés. Elle a, pour ce faire, une ambulance qui est probablement la plus moderne du continent nord-américain. Et pourtant, M. Dunlop l'a construite avec de vieux matériaux. L'ambulance est aménagée de telle sorte que le cheval qui peut marcher ne craigne nullement de prendre place à l'intérieur, y trouvant le confort et la clarté qu'il désire. Le plancher est recouvert de tapis spéciaux donnant l'impression au cheval qu'il est sur du gazon. Et devant lui on ouvre une petite fenêtre et la clarté le rassure immédiatement. Si le transport s'effectue le soir, on allume des lumières qui ont l'effet de calmer les chevaux nerveux.

Quant aux bêtes qui ne peuvent se tenir debout, elles sont hissées à l'intérieur, sur une civière, et ce en l'espace d'une quinzaine de minutes seulement.

Nous pourrions encore très longuement parler de la Société canadienne de protection des animaux. Qu'il nous suffise d'écrire qu'une visite à son local de la rue St-Jacques ouest, où règne une propreté et un ordre admirables, nous a vivement impressionnés sur l'oeuvre admirable qui s'y accomplit.

Terminons en rappelant que c'est tout d'abord à la Société canadienne de protection des animaux que l'on devrait se rendre quand on a perdu un chien ou chat. Bien souvent c'est là qu'on le retrouvera. Disons aussi que la Société s'occupe de la vente des chiens et des chats. Le prix, généralement, est de \$3 pour les chiens et de 25 ou 50 cents pour les chats.

POUR LA POSSESSION DE CE TERRITOIRE

Guatemala, (BUP) — Le gouvernement de ce pays a notifié aujourd'hui la légation britannique de son intention de reprendre la controverse diplomatique concernant la possession du territoire du Honduras britannique, puisque la guerre est finie.

Menace de grève d'un million d'ouvriers aux Etats-Unis

CHICAGO, 28. (B.U.P.) — Plus d'un million d'ouvriers américains ont présenté des demandes à leurs employeurs ce soir, sous menace de grèves, alors que 712,000 autres poursuivent des grèves déjà commencées, dont quelques-unes durent de 30 jours.

Le conseil des métiers du métal de la côte du Pacifique a annoncé qu'il demandait une augmentation de 30 pour cent dans les salaires pour 500,000 ouvriers. Les membres de l'union, à partir de Vancouver, C.-B., dit-il, jusqu'à San Diego, Calif., ont approuvé la demande et ont voté de plus en faveur de la semaine de 30 heures.

Les 600,000 mineurs de John L. Lewis ont fait sentir la menace d'une autre grève du charbon lorsque Lewis déclara aux magnats de l'industrie du charbon qu'il utiliserait toute la puissance de son organisation afin d'obtenir des droits représentatifs pour certains employés.

Un million et demi d'Américains seront rapatriés d'ici 7 mois

TOKIO, 28. (B.U.P.) — Un million et demi de combattants américains auront quitté le Pacifique pour retourner aux Etats-Unis le printemps prochain, annonçait aujourd'hui le quartier-général de MacArthur.

Selon les estimés du Ministère de la guerre, le transport des troupes sera assuré pour 1,490,000 soldats au cours des prochains sept mois, annonçait le quartier-général suprême révélant que quatre divisions de vétérans des fronts du Japon seraient rapatriés d'ici sept semaines.

MacArthur a également annoncé qu'il avait ordonné à la 8e armée américaine d'arrêter 34 officiers et soldats japonais que l'on croit responsables du massacre de plus de cent prisonniers alliés, tués vers le 14 décembre dernier, à l'île Palawan, à l'est des Philippines.

Ces Japonais sont accusés de complicité pour avoir aidé à forcer des prisonniers à rester dans un abri contre les raids, alors que l'endroit avait été couvert de gazoline et qu'un incendie y avait été allumé. Les hommes qui tentèrent de s'échapper furent passés à la balonnette et atteints par des mitrailleuses.

C'est le Lt. col. Ote Satoshi, qui conduisait le groupe de Japonais qui ont assassiné ces soldats alliés, ainsi que 4 capitaines, 13 lieutenants, neuf seconds lieutenants, un officier subalterne, deux officiers d'ordonnance, et quatre officiers non commissionnés.

MacArthur ne perd pas de temps pour diminuer les forces d'occupation et a déjà annoncé les dates des rapatriements de trois divisions en plus de celle envoyée à Yokohama en vue d'un départ imminent.

Le général nia la requête du gouvernement japonais demandant des navires de transport pour le rapatriement des soldats en Asie et dans l'empire volé par les Nippons, au sud.

De plus, le jaugeage actuel de 120,000 tonnes des navires servant à ramener les Américains aux Etats-Unis sera augmenté à 280,000 tonnes en avril.

Plus d'accidents de route depuis la fin de la guerre

CHICAGO, 28. (B.U.P.) — Deux semaines après le jour V-J, le nombre de personnes tuées dans les accidents de la route avait augmenté de 26 pour cent sur la même période l'an dernière. Le taux de la mortalité en août fut de 2,430, portant le total à 15,620 pour les huit premiers mois de l'année.

Dans 375 villes ayant des populations supérieures à 10,000 habitants, le taux a augmenté de 57 pour cent.

Le conseil de sécurité nationale donne trois causes à cette augmentation subite au mois d'août — plus de voyages, des célébrations sans frein dans les grandes villes, et la conduite de voitures déjà vieilles avec des pneus usés sur des routes usagées "à une vitesse trop grande — et par des conducteurs énervés par la guerre.